



*UNITE – TRAVAIL – PROGRES*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE, DE LA DECENTRALISATION ET DE  
LA BONNE GOUVERNANCE  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL

## **PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON TROA SUD**



**Période 2022 à 2026**

Elaboré par la population du canton TROA SUD  
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et  
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  
(SAN 11<sup>ème</sup> FED)

Octobre 2022

**Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : ca**



Session de validation du PDL du canton de Troa Sud

En date de 14/ 11 /2022


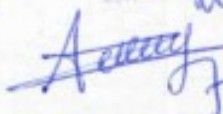
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Dépar  
s'est tenue le 14/ 11 /2022.

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la ses  
présidée par le Secrétaire Général du Département

Pour les services techniques : nom et fonction

1. *Abdoul Abdoulaye ISSAKA IYENPC* 
2. *Brahim Hassou TIDEYE chef secteur ANTOUR.*
3. *Ahmat Goutouy chef de zone* 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. *Abderrahman Abdel Keiny*
2. *Hassoum Abdoulaye* 
3. *Abbo Ayoub Idouss* 

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CC  
Troa-Sud représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. *Mahamat Hassan*
2. *Ahmat Yaya*
3. *Fatimé Yaya*
4. *Ahmat ANGOH*

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document  
par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après  
derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble,  
et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en mat  
de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic  
locale par les populations et les différentes structures qui ont pris pa  
d'élaboration du PDL du canton Troa Sud

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale c  
cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du ca  
est : *Satisfaisant*


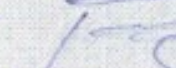
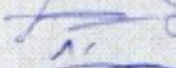

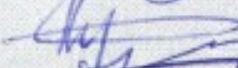


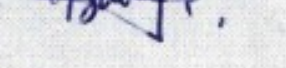

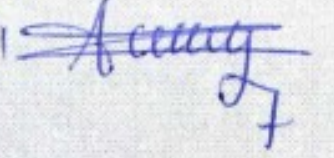
**Décision du CDA : validation sans réserves**

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, val sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Lima 14/ 11 /2022

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur

**Pour Le CDA**

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance

Nom et prénom,	fonction	Sig
Moussa Abdoulaye	Président	
Abdourahmane Abdoukhalim	Vice Président	
Boukary Harsay Tidje	Rapporteur	
Ahmed Bouroum souf	Membre	
Abakar Abdoulaye Idraka	- " -	
Bachirou Ali Adouma	- " -	
Hebib Ahmad	- " -	
Ahmed Mohamed Bachir	- " -	
Azizain Koura Aboumbe Hachim	- " -	
Abbo Ayoub Idiss	- " -	

## Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Liste des Abréviations .....	3
Introduction .....	4
I. Généralités sur le canton.....	6
1.1. Milieu physique .....	6
1.1.1. Localisation géographique.....	6
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	6
1.1.2.1. Relief : .....	6
1.1.2.2. Climat : .....	6
1.1.2.3. Hydrographie .....	7
1.1.3. Les ressources naturelles : .....	7
1.1.3.1. Sols.....	7
1.1.3.2. Végétation et Flore : .....	8
1.1.3.3. Faune : .....	1
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables : .....	1
1.2 Milieu humain.....	1
1.2.1. Historique du canton.....	1
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle .....	2
1.2.4. Organisations modernes.....	5
1.2.5. Les intervenants .....	6
1.2.6. Les infrastructures .....	7
1.3. Activités économiques : .....	1
1.3.1. Agriculture : .....	1
1.3.2. Élevage : .....	1
1.3.3. Pêche .....	2
1.3.4 Commerce.....	2
1.3.5 Artisanat : .....	3
1.3.6 Autres activités : La cueillette .....	3
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine .....	4
2.1. Agriculture, Elevage.....	4
2.1.1 Résultats du diagnostic .....	4
2.3.1 Les axes prioritaires de développement .....	5
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	6
2.2.1 Résultats du diagnostic .....	6
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	6
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...) .....	7
2.3.1 Résultats du diagnostic .....	7
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	8
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement .....	8
2.4.2 Les axes prioritaires de développement .....	9
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport : .....	9
2.5.1. Résultats du diagnostic : .....	9
2.5.2. Les axes prioritaires de développement .....	10
2.6. Affaires sociales-Genre.....	11
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	11
2.6.2. Les axes prioritaires de développement .....	11
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) : .....	12
2.7.1. Résultats du diagnostic : .....	12
2.7.2. Les axes prioritaires de développement : .....	13

III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	14
IV. Projets de développement sur la durée du plan .....	15
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions :.....	<b>Erreur !</b>
<b>Signet non défini.</b>	
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions : .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.3 Planning annuel de travail.....	25
5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme .....	25
5.3.3 ECONOMIE .....	26
5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement.....	26
EDUCATION – Jeunesse-Culture-Sport .....	27
5.3.6 Affaires sociales-Genre.....	27
5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité .....	28
<b>Conclusion.....</b>	<b>29</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>30</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
ATPDI	Association Tchadienne pour la Promotion du Développement Intégré
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CEG	Collège d'Enseignement Général
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CRS	Conservation et Restauration des Sols
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense de Restauration des sols
FED	Fonds Européens de Développement
FOBDAL	Fédération des Organisation de Base pour Développement Al-Takhadoum
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PDL	Plan de Développement Local
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District Sanitaire
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SAN	Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

## INTRODUCTION

Le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 Km<sup>2</sup> et compte une population estimée à 11 500 000 habitants avec un taux de croissance de 2,6 % et une densité Moyenne de 8,9 habitant/Km<sup>2</sup>, selon le résultat du Recensement Général de la Population RGPH 2 et de l'Habitat de 2009 La population du Tchad est estimée aujourd'hui à 16 000 000 Habitants.

Le Tchad a connu un retard quant à son développement. C'est ainsi que les hautes autorités de l'Etat voyant les lois de la décentralisation veulent que les communautés rurales disposent des Plans de Développement Locaux. Cela est dû en grande partie aux conflits armés et aux catastrophes naturelles provoquées par le changement climatique que le Tchad a connu de manière générale et à l'Est du Tchad de manière particulière.

Depuis l'avènement de la démocratie en 1990, le Tchad s'est résolument engagé à adopter une nouvelle stratégie qui est le processus de décentralisation. Ce système confère des larges pouvoirs aux communautés rurales à travers la mise en place des collectivités territoriales décentralisées.

Beaucoup d'efforts ont été consentis par l'Etat et ses partenaires de développement mais les communautés au niveau local, restent toujours confrontées à des multiples difficultés dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition etc.

A cet effet, l'Etat tchadien, appuyé par les partenaires au développement, s'est engagé à mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). Ce processus permet aux populations et leurs structures de pilotages, d'identifier et analyser les problèmes qui freinent le développement de leur canton et proposer des solutions.

Le PDL est défini comme un document de référence qui décrit le contenu des projets d'avenir d'un territoire, les objectifs et les programmes d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population.

### **Contexte général d'élaboration du PDL**

Avec la démocratisation enclenchée dans le pays et la ferme volonté politique du gouvernement d'accompagner le processus de décentralisation par la mise en place progressive des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), exprimée lors de la conférence nationale souveraine en janvier 1993, un climat favorable pour un développement participatif à la base a été créé. Ceci a permis depuis lors, l'émergence des instances locales de décision et des structures d'autopromotion à différents niveaux à l'échelle nationale.

Cette volonté politique est matérialisée par l'élaboration des textes officiels qui confèrent certes des pouvoirs assez étendus aux communautés à la base mais sans toutefois mettre en place un système cohérent et adapté de planification permettant d'orienter les communautés dans l'analyse de leurs problèmes afin de proposer des solutions adéquates dans le domaine économique, éducatif, sanitaire, culturel, social, environnemental etc.

Ainsi, un guide national harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local a été élaboré. Ce guide décrit une méthodologie qui comporte cinq phases et vingt étapes prenant en compte toutes les problématiques de développement à l'échelle locale notamment la gestion des ressources naturelles, l'économie, l'implication des groupes vulnérables, des transhumants, le genre, la bonne gouvernance, la paix et sécurité etc. sans lesquels aucune action de développement n'est possible.

Le présent guide est un document de référence, facile à utiliser, accompagné d'outils méthodologiques ; il répond aux exigences par rapport aux planifications sectorielles de l'Etat et renforce les capacités des communautés dans l'analyse des intérêts des différents acteurs pour un développement socio-économique au bénéfice de tous.

### **Méthodologie d'élaboration du PDL**

Pendant la phase de préparation, l'équipe des animateurs expérimentés du Consortium BCI/AL-TAKHADOUM ont sillonné le **canton Troa Sud** dans son ensemble, village après village pour une campagne d'information et de sensibilisation- animation et de collecte des données relatives à l'étude du milieu dans le canton. Les animateurs ont eu à organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus

particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton Troa Sud. Par la suite, des dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées.

Une Assemblée Générale d'information et de sensibilisation est organisée à Louné chef-lieu du **Troa Sud** le 05 février 2022. C'est une occasion que les autorités locales, les leaders communautaires sont au courant du projet et de la démarche.

Cette assemblée générale de lancement sous forme d'atelier a été organisée le **09 février 2022** pour mettre plusieurs structures en place qui vont piloter et suivre le processus, ce sont : l'Organisation de Développement du Village (ODV), l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants.

Pendant ces Assemblées Générales (AG) des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des grappes des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton. C'est ainsi qu'une formation des acteurs locaux impliqués dans le processus, a été organisée dans les grappes des villages à savoir Louné et Kairaba en date du 14 février 2022 dans les deux grappes.

Une assemblée générale cantonale de diagnostic participatif a été tenue à Louné centre chef-lieu du canton le 22 mars 2022. Cette phase permet à la communauté de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. Pendant cette AG, les groupes thématiques représentant les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cette AG a permis aux participants d'étayer tous les problèmes qui entravent le développement du canton Troa Sud dans son ensemble, de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations techniques ont été données par les techniciens des services déconcentré de l'Etat ; les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés et des solutions aux problèmes ont été trouvées en vue d'une planification à court, moyen et long terme.

La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé en date du **05 avril 2022 à Louné**. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à **Louné 19 mai 2022**. La Fédération Al-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase

Un atelier de validation cantonale a eu lieu le 30 septembre 2022 à Louné.

Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Guéréda pour validation.

La session de validation a eu lieu le 15 novembre 2022 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.



# I. GENERALITES SUR LE CANTON

## 1.1. MILIEU PHYSIQUE

### 1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Troa Sud est l'un de vingt (20) cantons que compte le Dar-Tama.

Sur le plan Administratif, il dépend de la sous-préfecture de Guéréda rural, Département de Dar-Tama, Province de Wadi- Fira. Le canton Troa sud est limité par :

- Au Nord par le canton Troa Nord ;
- Au Sud par le canton Guéréda –Est;
- A l'Est par le canton Moudré;
- A l'Ouest par le canton Coursigué.

C'est une zone aux potentialités agro-pastorales importantes. Le chef-lieu du canton est à Louné, il est environ 33 km du Chef-lieu du Département et de la Sous-préfecture de Guéréda.

### 1.1.2. Caractéristiques physiques

#### 1.1.2.1. Relief :

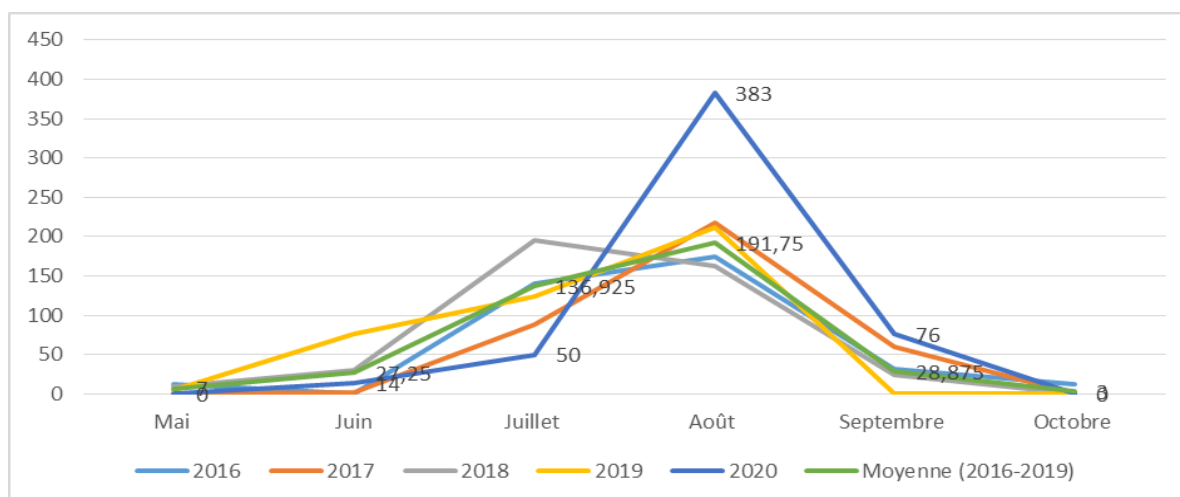
Le canton Troa Sud présente un relief très accidenté caractérisé par des plaines favorables aux différents types des cultures pluviales dont la partie Sud est occupé par des collines au sol rocailleux avec une forte dépression occasionnant le ruissellement des eaux qui se déversent aux différents ouaddis lesquels traversent le terroir du canton. Les collines sont : Hadjer ngatika à l'Est, Louné au centre et Korgo au Nord.

#### 1.1.2.2. Climat :

Le canton est dans une zone à climat sahélo-soudanien caractérisé par deux types de saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Ces deux saisons sont déterminées par une longue période de saison sèche (d'octobre- juin) où cette dernière décennie entraînant des vents violents des poussières provoquant des maladies pulmonaires. Ces vents ont un effet important sur l'environnement car ils entraînent l'assèchement du couvert végétal à cause d'une évapotranspiration très importante. De Décembre à Mai, souffle un vent sec « l'harmattan » du Nord-Est au Sud-Ouest. De juin à Septembre, souffle la Mousson, un vent du secteur Sud Ouest vers le Nord-Est qui apporte des nuages. Des pluies qui s'étendent sur une courte saison et dont la hauteur moyenne de la pluviométrie se situe entre les 300 à 550 mm/an.

Mois le plus froid : Décembre-Mars avec des températures pouvant descendre jusqu'à 10°C. L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128 mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est due essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistré des pics.

pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comportent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la saison campagne 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'aout un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

### **1.1.2.3. Hydrographie**

Le réseau hydrographique entièrement temporaire est constitué des Ouaddis alimentés par des eaux des pluies. Le canton Troa Sud est traversé par des nombreux Ouaddis dont les plus importants sont :

Ouaddi Intadje, Olidé,

Ces eaux de sources coulent de l'Ouest vers l'Est.

Ces ouadis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse. Pendant la saison sèche, ils présentent une nappe phréatique plus ou moins considérable à une profondeur de deux (2) à trois (3) mètres favorisant la culture maraichère tout au long des abords des Ouaddis et permettant à l'abreuvement des animaux et la consommation dans les ménages.

### **1.1.3. Les ressources naturelles :**

#### **1.1.3.1. Sols**

Les sols ont des textures et structures variables. Selon la section de l'ANADER de Dar-Tama les caractéristiques du sol est en grande partie le sol sablonneux (goz). On y trouve :

Les sols sablonneux favorables aux cultures pluviales (Mil, Arachide, niébé, sesame, ) et aux pâturages.

Aux abords des ouaddis, les sols limoneux temporairement inondés sont favorables à la culture maraichère .

Le milieu physique du canton Troa Sud regorge d'énormes potentialités, terres utiles pour toutes sortes de cultures. Mais elles sont confrontées à un problème d'érosion hydrique et éolienne qui découpent les éléments nutritifs du sol et appauvrissent le sol.

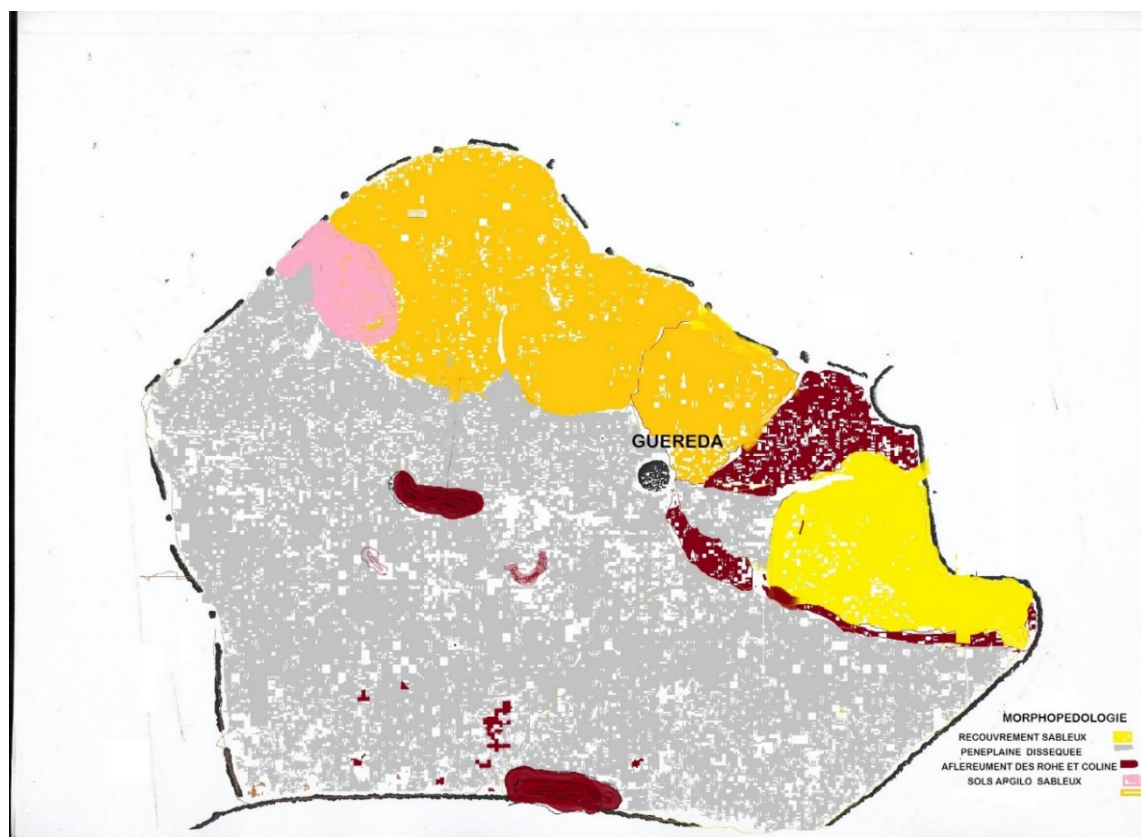
**N.B** : Les sols cultivables du canton sont favorables pour l'agriculture mais nous constatons une baisse de productivité agricole qui est due au manque des intrants/equipements agricoles, manque des semences améliorées adaptées, manque des produits phytosanitaires contre les ennemis de cultures, mauvaises techniques culturales appliquées, le faible de niveau d'encadrement techniques agricoles, à cela s'ajoute la dégradation accélérée des espaces cultivables et à la monoculture.

**SYSTEME FONCIER :**

La demande de terres cultivables pour une communauté, une ethnie qui souhaite obtenir une grande parcelle est adressée au chef de canton.

Pour la parcelle individuelle la demande se fait avec le propriétaire de la parcelle assisté du chef de village moyennant une petite contribution.

Carte1 : carte pédologique du département du Dar Tama



### 1.1.3.2. Végétation et Flore :

La végétation est constituée des essences ligneuses diverses et variées. Elle est de formation steppique à dominance épineuse. On peut trouver Les légumineuses, les fruitiers les ombrageux et les buissons.

#### La végétation naturelle :

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouadis et des savanes clairsemés associées aux collines. Les essences arboricoles prédominantes sont : *Acacia Albida* (Haraze), *Acacia sénégale* (Kitir abiat), *Acacia Seyal* (Talha), *Tamarindus indica* (Ardeb), *Balanites Aegyptiaca* (Hadjilid), *Celtis integrifolia* (alla) ; *Diospyros mespiliformis* (Djokhan), *Anogeissus leocarpus* (Sahab), *Prosopis africana* (guirli), *Myragina inermis* (Angato), *Combretum glutinosum* (Habil), *Kaya senegalensis* (mouraye), *Sclerocaria bierra* (Himmet).

#### Végétation exotique (importé)

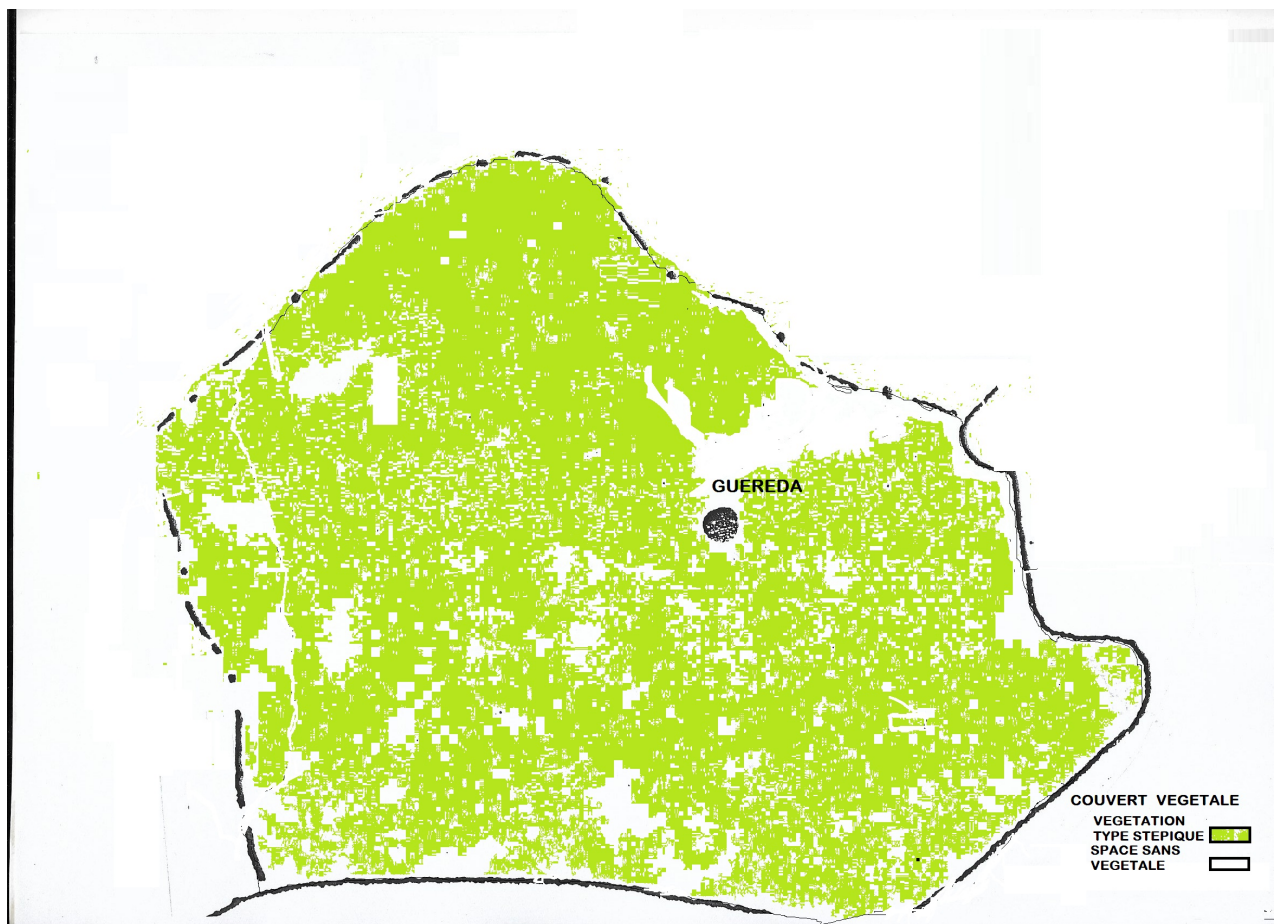
Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages. Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : le *Prosopis juliflora* (sesabane), *Acacia albida* (Haraze). D'autres espèces exotiques sont plantées par quelques familles comme arbres ombrageux, et d'autres fruitiers dans les jardins comme : *Azadirachta indica* (neem) et les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers etc...

**N.B :** Cette végétation éprouve un grand problème dû au déboisement par la population qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons ou pour la vente.

Noms en arabe	Noms en tama	Noms scientifiques
Kitir azarak	Immini	<i>Acacia méllifera</i>
Arad	Faskoun	<i>Entada africana</i>
Mikhet	Tabit	<i>Boscia senegalensis</i>
Hadjilidj	Hounout	<i>Balanites aegyptiaca</i>
Garat	Biti	<i>Acacia nilotica</i>

Haraz	Itong	Acacia albida
Nabak	Kaiguit	Ziziphus mauritiana
Korno	Kouroum	Zyziphus spina-christi
Kitir abiat	Téyit	Acacia senegal
Kouk	Ifik	Acacia radiana
Djimmez	Minmino	Ficus gnaphalocarpa
Djokhan	Erit	Diospyros mespiliformis
Ardep	bot	Tamarindus indica
Darot	Bikilé	Terminalia avicinoïdes
Babanous	warwar	Croton zambesicus
Tumtub	Tumtub	Caparis dacidua
Koulkoul	Agoum	Bauhinia rufescens
Gafal	Moloul	Commiphora africana
Neem	Neem	Azadirachta indica
Himet	karat	Sclerocarya birrea
Khibech	Amolmol	Guiera senegalensis
Habil	Habil	Combretum glutinosum
hHAbedSir	Amagnoug	Caparis corymbosa
achamB	Ourtoung	Grewia bicolor
Kabayna	Babakoulout	
Aboungawiya	Irong	Gardenia ternifolia
Aboundourou	Wilit	
Chadartal marfayin	Hayouwa dom	
Khach- khach	Ekeling keling	Cassia sibériana
kharoub	Togolong	
Lagaba N-lif	Ngoragormot	Ziziphus macronata

Carte dd végétation du Département.



### **1.1.3.3. Faune :**

Jadis, selon les témoignages de la population, le **canton Troa sud** dispose de ressources fauniques importantes telles que : les gazelles, hyènes, chacals, antilopes, singes, lièvres, girafes, babouins, phacochères, buffles etc. Mais ces derniers sont incessamment menacés, par conséquent, la faune au niveau du canton est en état de disparition, faute de la déforestation causée par l'action de l'homme et à travers le braconnage. La restriction des espaces pour la culture, le pâturage, les feux de brousse, les détonations des armes à feu sont la cause de la fuite des animaux. A cela s'ajoutent les effets néfastes des événements qu'a connus le pays ayant contribué à la décimation de certaines espèces fauniques. Toutefois on y trouve aujourd'hui quelques espèces de petits gibiers à savoir : chacals, varans, serpents, singes, écureuils, lapins et oiseaux divers (pintades, perdrix, sarcelles, cygognes, serpentaires, manges- mil, rapaces etc.).

### **1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables :**

On remarque l'absence totale des ressources naturelles non renouvelable aucune étude ou recherche n'est faite sur ce domaine.

## **1.2 MILIEU HUMAIN**

### **1.2.1. Historique du canton**

Aperçu historique du **canton Troa Sud** montre à suffisance que c'est un canton qui a vu sa création en 1939. Auparavant le canton se nommait Troa. Selon les sages de la localité le mot « **Troa** » signifie « **la vallée** ».

Le premier Aguid était Seita Ahmat il avait régné de 1939-1949 ;

Le deuxième Aguid est Yaya Seita

Troisième Grya Seita

Quatrième Daoud Ibrahim

Cinquième Makina Mahamat

Sixième Adoum Makina

Le dernier chef de canton en exercice est Ahmat Abdallah surnommé ANGOL est nommé chef de canton de Troa Sud depuis 2014 à Nos jours.

Les événements marquants que le canton Troa Sud avait connus étaient la sécheresse de 1973 à 1974 et celle de 1983 à 1984. Les attaques armées et les conflits agriculteurs-éleveurs ...

### 1.2.2. Caractéristiques démographiques :

Le **canton Troa Sud** compte une quinzaine des villages avec une population estimée provisoirement à **9116 habitants**

N°	Nom du Village	Nombre de Ménages	Population par sexe			Nombre des enfants à l'âge scolaire et scolarisables de 0 à 16 ans			Total
			H	F	T	G	F	T	
1	Bogona	103	157	195	352	147	191	338	690
2	Kaïraba	187	202	234	436	235	289	524	960
3	Kaïraba I	150	161	170	331	185	192	377	569
4	Louné	93	117	134	251	188	209	397	648
5	Waya-Waya Hillé Djamiya	81	152	174	326	197	228	425	751
6	NGatika	132	194	215	409	241	284	525	934
7	Hillé Awine	48	63	76	139	79	83	162	301
8	Boterkidé	65	76	90	166	61	74	135	301
9	Waya-Waya	71	117	136	253	206	257		716
10	Korgo	96	127	186	313	183	213	396	709
11	Malaga	70	112	119	231	130	145	275	420
12	Odote Hillé Fakhara	131	210	254	464	270	225	395	620
13	Birbachom	44	62	77	139	88	97	185	324
14	Nourkidi	53	75	89	164	85	102	187	351
15	Djagana	115	186	204	390	198	234	432	822
Total		1439	2011	2353	4364	2493	2823	4753	9116

(Source : .ALTAKHADOUM). Compte tenu que l'enquête n'est pas terminée cette liste est provisoire.

Les Tama constituent l'ethnie majoritaire dans le canton, suivie de Zakhawa, en plus de Gourane et autres . Ces Communautés vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage qui sont les principales activités. L'élevage sédentaire est beaucoup pratiqué par la communauté autochtone malgré l'insuffisance des pâturages et des points d'eau permanents. Parfois ils s'urgissent des conflits agropastoraux.

Les jeunes forment la tranche d'âges la plus importante de la population. Cela constitue un atout nécessaire pour le développement du canton. Mais, cette jeunesse est soumise à un exode rural massif pendant la saison sèche privant ainsi le canton de ses bras valides pendant une bonne période de l'année.

L'exode rural est un phénomène que vivent au quotidien les jeunes du canton. Ils partent pendant la saison sèche, vers les centres urbains à l'intérieur du pays pour les uns, à l'extérieur vers les villes frontalières du Soudan ; de la Lybie pour les autres, à la recherche de l'emploi.

Autrement dit, avec la découverte de gisements de mines d'or dans la localité de Kouri-Boguidi. Le flux migratoire a relativement augmenté tout en réduisant ainsi sensiblement les bras valides et constituant de ce fait un manque à gagner pour l'économie locale.

### 1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est dirigé par un chef de canton assisté d'un **MAGDOUM**. Dans le palais du canton siègent des notables. Le chef de canton est placé comme le collaborateur de l'administration qui assure le lien entre l'administration et les administrés. Il règle les conflits qui surgissent entre la population et prévenir la population sur la cohésion sociale et maintient l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Il est donc une autorité administrative et morale dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de son représentant. Les goumiers sont des soldats qui assurent la sécurité du palais et du canton. Ils se déplacent à dos de cheval ou à moto pour mettre de l'ordre et la quiétude dans le canton. Ils sont chargés de faire et exécuter les décisions prises par le chef de canton.

Le canton est structuré en village où le type d'organisation se retrouve : les chefs de villages sont appelés des **IMAMS** qui travaillent en collaboration avec le représentant et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes assurent le travail de chef de terre appelées « **WARNANG** ». Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Ils sont également proposés de prendre les aumônes en nature pour le chef de canton qui partagera aux pauvres et vulnérables du canton.

L'habitat est de type traditionnel et moderne. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais il y a des maisons construites en matériaux durables.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « **BALOUNOU TARAK** » et d'une représentante des femmes appelée « **IRING DOUD** » (chouchié) qui la porte-parole de toutes les femmes. On note aussi **MENIGOU DOUD** qui est une représentante des jeunes filles du canton chargée de mobilisation pour les organisations sociales et autres événements.. Les trois sont nommés par le chef de canton selon plusieurs critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces trois organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes traditionnelles et d'autres.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELA », « BAILEM » « RIGOGA », « YINMITAI » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc. Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » tchadiennes, soudanaises et congolaises...

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ❖ La fête marquant la fin du mois de ramadan ;
- ❖ La fête de la tabaski ou fête de mouton ;
- ❖ La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ;
- ❖ Kédédé est la fête de feu
- ❖ Fête de récolte
- ❖ Le jour de vendredi est considéré comme une fête

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaire et des retrouvailles familiales même les ressortissants du canton vivent ailleurs viennent pour fêter en famille.

### **Mariage**

Dans la culture Tama, le mariage se fait de manière suivante. Au commencement, le choix opéré par le jeune homme ou par la famille de l'épouse. D'abord, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements et s'il désire fonder un foyer à celle-ci, il informe aux parents. Il va vers celle-ci avec ses amis pour déclarer ses intentions comme prétendant à l'égard de la fille. Les parents du jeune homme peuvent envoyer émissaire auprès de la famille de la fille. Ceux-ci vont se consulter puis ils avisent à la fille. Si celle-ci accepte, l'émissaire revient pour informer au jeune homme puis à sa famille, précisément à son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il fait recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Autrement dit, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. La famille a le droit d'accepter ou de rejeter le choix fait par leur fils.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. La belle-famille du côté de la fille convoitée, se concerta pour donner une réponse en

s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, chèvres, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

La famille du garçon donnera les effets suivants aux parents de la fille. Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

C'est après cela que la date de la célébration du mariage sera prononcée. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar en arabe) est également précisée lors de la cérémonie et la « Fatiha » est prononcée. Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois enfants auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrières grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres fertiles.

**Remarque :** Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo- natales, les fistules obstétricales, etc.

Notons qu'il existe aussi d'autres ethnies qui organisent les mariages de manières différentes que les Tama notamment les Zaghawa, Goranes et autres.

### **Les rapports des groupes sociaux :**

Les rapports sociaux entre les différents groupes sont aux bons fixes. Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariages, de circoncisions, d'invitations (Azouma). Mais on peut noter l'existence des conflits agropastoraux dans le canton qui souvent entraînent la mort d'Hommes et des blessures des humains ...

### **Le rôle et la place des vieux, des femmes et des jeunes.**

La plupart des vieilles personnes ont souvent tendance de rester en prière dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Certaines vaguent à leurs occupations agricoles ou pastorales. Ils jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages et entre les différentes communautés du canton.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les cultures agropastorales. Certaines parmi elles font des activités artisanales notamment : elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc. Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio- culturel, violence basée sur le genre, veuvage, divorce...). Les femmes pratiquent les activités génératrices de revenus et le petit commerce pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés et souvent ils partent en aventure pour chercher fortune ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan, en Lybie et à l'intérieur du pays. Ceux qui sont restés dans le village ont pour principales activités de faire paître et abreuver le bétail. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage.



En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de villages, les « WARNANG » et chefs des terres restent les principaux responsables de la gestion du terroir.

#### 1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. On note quelques organisations paysannes, essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (SECADEV, CARE...).

Leur nombre dans le canton est autour de **20 groupements**. Ces groupements exercent dans le domaine agricole (maraichage essentiellement), commercial (AGR pour les femmes).

Les groupements se caractérisent en général :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- Manque d'alternance au sein des groupements ;
- L'inexistence des textes de base ;
- Les documents de reconnaissance officielle ;
- La non application des textes en vigueur ;
- Le non-respect des procédures de création de groupement ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;
- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.

#### Liste des groupements dans le canton

Village	Nom de l'organisation	Date de création	Genre de l'OP	fiable						La vocation
				F	H	T	Oui	No n	N° folio	
Waya-Waya	Maraya I	25/04/2012	Mixte	08	12	20	X		015	Agropastorale
Waya-Waya	Waya-Waya Kebir	08/07/2006	Mixte	08	12	20	X		014	Agropastorale
Mayara	Hadjar Dourbane	04/04/2012	Mixte	06	13	19	X		77	Agropastorale
Waya-Waya I	Barka	20/05/ 2016	Mixte				X			Agropastorale
Waya-Waya I	Maira II	20/05/ 2012	Mixte	07	10	17	X			Agropastorale
Ngatika	Euchbara	19/03/2010	Mixte				X		23	Agropastorale
Ngatika	Euchbara		Mixte	28	85	113	X		011	AGR
Louné	Alouwadi	22/11/2007	Mixte					X		AGR
Louné	Alouwadi II	18/08/2010	Mixte	11	14	25		X		Agropastorale
Odot Hillé Fakhara	Odot	10/03/2010	Mixte	14	16	31	X		026	Agricole et AGR
Ngatika	Noudjourn	24/01/2017	Mixte	10	07	17	X		029	Agropastorale
Odot	Odot	09/04/2010	Mixte				X		026	Agropastorale
Ech-Barra	Trebey	15/03/2012	Mixte	08	27	28	X		08	Agropastorale
Ngatika	Echbara	06/02/2012	Mixte	05	18	23				Agropastorale
Noukidiy	Waya-Waya mine	05/07/2014	Mixte	09	31	40	X		010	Agropastorale
Bogona	tiro	13/12/2016	Mixte	10	18	28	X		016	Agropastorale

<b>Louné</b>	Alouwadi	10/09/2012	Mixte	10	15	25					Agropastorale
<b>Odote</b>	Ourou	03/03/2016									Agropastorale
<b>Tatarbala</b>	Hille fakhara	10/10/2010	Mixte	05	15	20	X				Agropastorale
<b>Odote</b>	Odot	04/12/2012	Mixte	13	18	31	X		13		Agropastorale

Parmi ces organisations il y en a qui mènent des activités de collecte de ressources, orientées particulièrement vers l'entraide social. Les membres font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

Il y avait des organisations mises en place qui sont les groupements, les unions des groupements et des associations qui existaient dans le canton.

Pendant la période d'élaboration du PDL, l'Association de Développement Cantonal (ADC) est une structure locale de planification mise en place pour suivre les étapes d'élaboration. L'ADC a pour mission de coordonner les activités de développement au niveau canton et villages. Il y a au niveau grappes des villages l'Union de Développement des Groupes des Villages (UDGV) et au niveau village l'Organisation de Développement du village (ODV).

### **Le Comité Cantonal de Développement (CCD)**

En l'absence d'un conseil élu, le CCD est mis en place au niveau du Canton. Il est le noyau central de l'organe dirigeant de l'ADC. Il est chargé de :

- Organiser le processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- Garantir la qualité du PDL ;
- Soutenir le PDL devant le CDA, en vue de son approbation ;
- Appuyer les promoteurs de projets inscrits au PDL ;
- Présenter les microprojets des PDL pour financement aux potentiels bailleurs ;
- Mettre en œuvre le PDL et assurer le suivi-évaluation.

Le CCD est la structure de référence pour la coordination des actions de développement local. Sa mission est également d'appuyer les actions et les projets inscrits dans le PDL

Ainsi, le CCD assure la promotion et le développement local. Il est responsable des décisions en matière de planification, de programmation, de financement des investissements.

Le CCD dont les membres sont élus en AGC pour un mandat de 4 ans renouvelable (règlement intérieur), est placé sous la coordination du Bureau Exécutif de l'ADC (le Chef de canton est le Conseiller du CCD). Le respect de la parité homme-femme est recommandé dans la mesure du possible en tenant compte des réalités locales.

L'organisation moderne : la formation des groupements faïtiers et autres unions de groupements pour des activités pouvant générer des intérêts collectifs. La mise en place des comités de gestion des infrastructures socio-économiques communautaires...

## **1.2.5. Les intervenants**

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Troa Sud

<b>Les ONG</b>	<b>Année d'intervention</b>	<b>Domaine d'intervention</b>
<b>PAM</b>	2004	Assistance saisonnière
<b>CARE</b>	2020-2025	Appui en santé-nutrition
<b>SECADEV</b>	1988	Mobilisation de la communauté contre la malnutrition, mise en place des groupements villageois, organisation des formations et la mise en place des structures de gestion sanitaire (COSAN/COGES)
<b>BCI/AL-TAKHADOUM</b>	2020-2022	Elaboration des PDL.
<b>PASTOR</b>		Construction des ouvrages pastoraux
<b>ATDEPI</b>		Projets : Wara Bet Nadif et Hidjelidje
<b>MOOV AFRICA/ AIRTEL</b>		Implantation d'antenne de communication pour téléphonie mobile

### **1.2.6. Les infrastructures**

Sur le plan sanitaire, le canton ne dispose pas un centre de santé officiel sauf un centre de santé communautaire créé par la communauté que dans le projet PROSSAN l'ONG CARE INTERNATIONAL et SECADEV sont en train d'appuyer.

Le canton Troa Sud dispose des écoles notamment les écoles de Louné et de Kairaba qui ne sont pas fonctionnelles. Une seule école fonctionnelle est celle de Hilé Taouna dans la grappe de Waya-Waya.

D'autres écoles communautaires sont créées à Birbachom, Kodjokat et Gnatika qui fonctionnent plus ou moins.



Les moyens les plus utilisés pour le transport des produits locaux vers les marchés hebdomadaires de Milet, de Guéréda et autres sont les charrettes tractées par les chevaux et parfois des véhicules et motos. Ces moyens sont aussi utilisés pour évacuer les malades vers les centres de soins. L'âne est aussi très utilisé pour le transport de fagot et de l'eau. L'enclavement de plusieurs villages et zones du canton reste un problème important à résoudre pour permettre une meilleure circulation des personnes et des biens. Cela passe donc par l'aménagement des pistes rurales et la modernisation des moyens de transport.

### **1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES :**

Les activités économiques du canton sont essentiellement les activités agropastorales. Certaines personnes font les activités commerciales et artisanales pour subvenir à leurs besoins.

#### **1.3.1. Agriculture :**

L'agriculture est l'activité principale de la communauté et constitue la mamelle de l'économie du canton. La plupart dans la communauté a travaillé dans ce secteur selon les possibilités c'est à dire certaines font les cultures pluviales et d'autres les cultures maraichères. Elles cultivent de manière traditionnelle avec les outils rudimentaires comme la houe, la hache, le dabas et avec la charrue. Les cultures pluviales se font de juin octobre et les cultures maraichères d'octobre en mai.

Les différents types de cultures pratiquées dans le canton sont :

La culture vivrière qui est dominante et la culture de rente qui est sources de revenu financier.

- La culture vivrière comprend la production des produits qui sont utilisés comme denrées alimentaires tels que : le mil, le sorgho, l'arachide, le Niébé etc. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers et lesquels sont souvent exposés aux insectes et à la mauvaise gestion des récoltes par manque de structures adéquates de stockage, et une grande partie de ces récoltes est consommée au sein des ménages.
- Les cultures de rentes sont les produits tels que : le sésame, la pastèque, piment, La tomate poivron, ail, oignon, carotte, Choux, courge, la patate, etc.  
Ces cultures sont destinées à la vente pour acheter des produits de première nécessité.

Dans le domaine de l'arboriculture fruitière, il y a des endroits comme les ouaddis Louné et Gnatika d'où on rencontre les manguiers, les goyaviers et citronniers...

Dans le domaine de maraichage, le canton dispose des opportunités qui sont entre autres :

- La présence de l'ANADER et quelques ONG ;
- La présence des abords des ouaddis propulse aux activités agricoles et terres cultivables par endroits;
- La présence des fumures organiques et des mains d'œuvres valides....

Mais il faut aussi signaler difficultés majeures que rencontrent les paysans sont les insuffisances des matériels/Intrants agricoles, les ennemis de cultures (oiseaux, chenille, etc.). Sans ignorer la dévastation des cultures par le bétail. Ce sont des difficultés qui sont à l'origine des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs est de taille et se solde par morts d'hommes.

Pour préconiser les solutions, il faut :

- Appuyer les agropasteurs à la gestion saine des conflits et la gestion rationnelles des terres ;
- Appuyer la restauration des sols et intensifier les productions agricoles pour mieux conserver les espaces ;
- Appuyer la formation des agriculteurs sur les itinéraires techniques agricoles ainsi l'appui en semence améliorée et adaptée...

#### **1.3.2. Élevage :**

L'élevage occupe une place primordiale parmi les activités économiques du canton puisque la population le pratique. Il faut le souligner que c'est l'élevage des petits ruminants c'est-à-dire les ovins et caprins qui occupe le premier rang après les bovins, des dromadaires, des équidés et de la volaille.

Cette activité est menée aussi avec les réfugiés qui partagent les mêmes espaces avec les communautés du canton.

Il y a des atouts et des opportunités notamment :

- L'existence du service vétérinaire ;
- Le nombre important du cheptel varié ;
- La présence du pâturage pour période ainsi la disponibilité des résidus des récoltes ;
- La présence des ONG et partenaires ;
- La présence des nombreux ouaddis....

Il faut aussi le signaler que les éleveurs rencontrent des problèmes qui influencent très négativement sur la production animale. Il s'agit des nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- ✓ le charbon bactérien,
- ✓ le charbon symptomatique,
- ✓ la fièvre aphteuse,
- ✓ la péripneumonie,
- ✓ la pasteurellose,
- ✓ dermatose phylose nodulaire ;
- ✓ la parasitose ;
- ✓ vers intestinaux ;
- ✓ charbon symptomatique ;
- ✓ pasteurellose et piétin ;
- ✓ Parasites gastro-intestinaux ;
- ✓ Clavelée....

**Chez les volailles**, il faut noter la maladie de New Castle, variole cutanée et choléra aviaire etc.

**Pour les petits ruminants**,

Il s'agit des avortements provoqués par les déchets des criquets pèlerins pendant certaines périodes. .

Malheureusement, l'accès difficile aux produits vétérinaires, l'insuffisance de personnel qualifié Aussi l'indisponibilité en infrastructure pastorale à savoir les parcs de vaccination, les pharmacies vétérinaires et les puits pastoraux ne permet pas de juguler les problèmes dont souffre le secteur de l'élevage. Il y a aussi les éleveurs ne vaccinent de manière régulière le bétail pour éviter certaines maladies. Le vol du bétail est aussi comme menaces ainsi que les maladies infectieuses et parasitaires. Le canton ne dispose pas ni officine ni pharmacie vétérinaires. L'existence des mares pastorales constituent un manque à gagner chez les éleveurs.

Il y a des endroits comme Boter Kid qui nécessite la réalisation d'une mare pastorale qui pourrait aider les éleveurs pour abreuver le bétail.

### 1.3.3. Pêche

Cette activité n'est pas pratiquée par la population du canton par manque des points et cours d'eau permettant la multiplication des espèces poissonneuses.

### 1.3.4 Commerce

Le commerce est pratiqué dans le canton de manière variée. Il y a quelques marchés hebdomadaires dans le canton d'où les communautés vendent et achètent les denrées alimentaires, les produits manufacturés et le bétail. Les commerçants viennent parfois d'ailleurs pour acheter les produits du canton. Les pistes ne sont praticables en saison de pluie.

:

**Tableau** : les marchés locaux du canton et des cantons voisins

Marché local	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Kairaba	GM				GM		
Waya-Waya		GM					
Koursigué				GM			
Moudré		PM				GM	
Milet	Tout le jour						

**GM** : Grand marché **PM** : Petit marché

### **1.3.5 Artisanat :**

Dans le domaine artisanal quelques activités se déroulent dans le canton. il y a la forge, la poterie, le tissage, la tannerie, la vannerie, les seckos,

L'artisanat est pratiqué de manière traditionnelle, les matières premières sont le fer, le bois, l'argile, le fumier et l'eau. Les femmes potières produisent des canaries, grands jarres et petits jarres et (moukhbar) et les hommes produisent les objets en fer : houe, daba, rasette, hache, couteau, flèche, râteau etc. En bois : ils font les manches de différents matériels, les portes, les poulaillers, les mortiers, selle d'âne et cheval et le tabouret etc.

### **1.3.6 Autres activités : La cueillette**

La cueillette est pratiquée par la communauté pour sa subsistance. Elle concerne toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs... qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice de revenue importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si et seulement si un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonier, le tamarin, le jujube etc.

## II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

### 2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Baisse de rendement agricole	Canton	Mauvaise répartition pluviométrique ; Erosion hydrique et éolienne ; Appauvrissement du sol, Insuffisances des semences améliorées Présence des ennemis des cultures Insuffisances des équipements/matériels agricoles. Dévastation des cultures par le bétail Faible niveau d'encadrement des producteurs dans les techniques agricoles ; Présence de mauvaise herbe (striga) Mauvais gestion des récoltes Faible technique stockage Insuffisance des terres cultivables	Insécurité alimentaire Exode rural des bras valides Famine La sécheresse /La disette	Existence des terres favorable aux cultures de saison et contre saison. Présence des actifs ; Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; Présence des structures de l'état et des ONGS ; Disponibilité des fumures organiques ;	Appui en semences améliorées ; Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation des fumures organiques Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les réfugiés ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. Construction des magasins communautaires ; Formation des producteurs sur la technique de stockage
2. Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Canton	Surpâturage ; Présence des plusieurs maladies ; Faible niveau d'encadrement des éleveurs sur la production animale ; Faible couverture vaccinale ; Manque de parc de vaccination Utilisation des produits prohibés ; Insuffisance du nombre des agents vétérinaires formés ; Insuffisances d'apports des aliments supplémentaires ; Faible suivi des agents	Mortalités des animaux Amaigrissement du bétail ; Baisse de l'économie ; Faible pouvoir d'achat ; Exode rural des bras valides ; Démoralisation partielle des éleveurs.	Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG : Présence de bétail ; Présence des actifs ; Présence du pâturage ; Présence des auxiliaires d'élevage ;	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Encourager la sélection des races améliorées ; Construction de parc de vaccination Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état. Equiper des auxiliaires en kits et avec les motivations ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...),



		<p>vétérinaires ;          La cherté des produits dans les services vétérinaires ;          Manques des infrastructures d'eaux.          Faible équipement des auxiliaires d'élevages ;          Vol des bétails</p>			<p>Encourager l'embouche du bétail ;          Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ;          Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ;          Aménagement des points d'eaux          Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation ;          Plaidoyer a l'état pour le renforcement de sécurité          Encadrement des agro-éleveurs sur la sélection des races améliorées et appui à l'engraissement des animaux</p>
--	--	--	--	--	---

### 2.3.1 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Baisse de rendement agricole	<p>Existence des terres favorable aux cultures de saison et contre saison.            Présence des actifs ;            Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ;            Présences des structures de l'état et des ONGS ;            Disponibilité des fumures organiques ;</p>	<p>Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles ;            Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères...</p>	<p>Appui en semences améliorées et aménagement des ouvrages hydroagricoles ;            Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ;            Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/ CES) et valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ;            Formation des producteurs sur technique l'utilisation des fumures organiques ;            Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures et approvisionnement en équipement/matériels agricoles.            Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les réfugiés ;            Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles ;            Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives.            Construction des magasins communautaire et formation des producteurs sur le technique stockage</p>
Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	<p>Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG ;            Présence de bétail ;            Présence du pâturage ;            Présence des auxiliaires d'élevage....            -</p>	<p>Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisation des ouvrages pastoraux</p>	<p>Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires;            Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ;            Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ;            Construction de parc de vaccination et aménagement des points d'eaux ;            Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état et formation, équipement et motivation des auxiliaires en les dotant des kits ;            Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...),            Encourager l'embauche du bétail ;            Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des agro-éleveurs ;            Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ;            Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation.            Plaidoyer a l'état pour le renforcement de sécurité et appui à l'engraissement des animaux</p>

## 2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Dégradation progressive des écosystèmes	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les déforestations ;</li> <li>- Faible sensibilisation des producteurs pour la protection de l'environnement ;</li> <li>- Insuffisance des agents forestiers formés de l'Etat ;</li> <li>- Manque de site des productions des plants (Pépinières).</li> <li>- Méconnaissance de la loi N°14/PR/2008 ;</li> <li>- Détonation des armes à feu ;</li> <li>- Méconnaissances des foyers améliorés ;</li> <li>- Surpâturage ;</li> <li>- Taxe illégale par les agents des eaux et forêts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désertification</li> <li>- Faible production agricole et animale ;</li> <li>- Disparition de la faune et flore sauvage ;</li> <li>- La Sècheresse ;</li> <li>- Erosion hydrique et éolienne ;</li> <li>- Amende arbitraire de l'agent forestier ;</li> <li>- Exode rural ;</li> <li>- Pauvreté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des structures de l'Etat et ONG ;</li> <li>- Existence de la loi N° 14 et des conventions ;</li> <li>- Disponibilité des écosystèmes ;</li> <li>- Disponibilité de la population ;</li> <li>- Présence des Ouaddis ;</li> <li>- Existences des organisations paysannes (Groupements etc.) ;</li> <li>- Existence des gommerais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre la coupe abusive des bois verts ;</li> <li>- Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement et à la création des sites de pépinières ;</li> <li>- Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>- Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres et affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>- Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>- Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>- Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>- Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation et récupérations des sols ;</li> <li>- Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ;</li> <li>- Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffe ;</li> <li>- Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie.</li> <li>- Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ;</li> <li>- Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommés arabiques avant la commercialisation ;</li> <li>- Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique....</li> </ul>

### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation progressive des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des structures de l'Etat et ONG ;</li> <li>- Existence de la loi N° 14 et des conventions ;</li> <li>- Disponibilité des écosystèmes ;</li> <li>- Disponibilité de la population ;</li> <li>- Présence des Ouadis ;</li> <li>- Existences des organisations paysannes (Groupements etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles</li> <li>- Entreprendre des actions de reboisement en plantant des arbres et vulgariser la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre la coupe abusive des bois verts ;</li> <li>- Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ;</li> <li>- Création des sites de pépinières ;</li> <li>- Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>- Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres et traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>- Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>- Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>- Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>- Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ;</li> <li>- Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ;</li> <li>- Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>aux ramassages des bois de chaufes ;</li> <li>- Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie.</li> <li>- Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ;</li> <li>- Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommages arabiques avant la commercialisation ;</li> <li>- Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique....</li> </ul>
--	--	--	--

## 2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	Augmentation des besoins des ménages ; Faible technique de développement des AGR, Insuffisance des intrants et équipements agricoles.	Rupture des stocks de céréale en période de soudure ; vulnérabilité des ménages ; Exode rural des jeunes valides	Existence des ouaddis favorisant les cultures agricoles ; Existence des marchés, Existence des femmes commerçantes Existences des produits maraichers ;	Formation des producteurs maraichers sur les techniques de transformation, conservation et commercialisations des produits agricoles ; Construction des structures de la micro-finance pour accéder aux crédits agricoles. Formation sur l'entrepreneuriat.
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canton	Impraticabilités des pistes en saison des pluies Insuffisance des moyens de transport Eloignement des marchés	Mévente Perte des produits Vente en prix dérisoire	Existence des pistes rurales ; Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; Existence des bras-valides	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux ; Aménagement de pistes rurales...
3-Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Tout le canton	Manque d'initiatives pour accueillir les structures de micro-finances...	Entrepreneuriat local peu développé ; Insécurité ;	Existence des potentialités économiques agropastorales, Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; Existence des commerçants.	Plaidoyer auprès des institutions de micro-finances à venir dans le département ; Création des structures de micro-finance. Formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des AGR...

## 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Les ménages ont des revenus très faibles	Existence des marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants et des démarcheurs	Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes...	Organisation des commerçants en groupement ou union des groupements ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Formation des artisans à améliorer leur métier...
Difficultés d'écoulement des produits en toute saison	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes ; Existence des bras valides...	Faciliter l'écoulement des produits en toute saison	Améliorer les voies de communication Aménager des pistes inter-villages ;
Inexistences des institutions de micro-crédits	Existence de l'Etat ; Existence des partenaires au développement ; Existence des commerçants...	Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.	Création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes à des projets porteurs...

## 2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Persistance des plusieurs maladies	Canton	Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement et faible vaccination des enfants ; Consommation de l'eau non potable ; Insuffisance des latrines dans les ménages et faible revenus des ménages...	Mortalités ; Invalidité des personnes :	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant.	Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnementale et vestimentaire) et assainissement ; Appui à la construction des latrines ; Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits inappropriés
2. La Malnutrition	Canton	Sous-alimentation des enfants et femmes enceintes et allaitantes Sevrage précoces ; Méconnaissance des aliments diversifiés ; Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement	Mortalités des enfants élevés ; Le retard des croissances des enfants	Existence des centres nutritionnels ; Existences des aliments nutritionnels ;	Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; Sensibilisation à la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	Canton	Faible fréquentation prénatale et postnatale des femmes enceintes et allaitantes ; Accouchement à domicile et surcharges des travaux des femmes ; Insuffisance des moyens de déplacement des patientes ; Mariage précoce et forcé.	Mortalité des femmes enceintes et nouveau-nés. Fistule	Existence des centres de santé et des ONG, Existence du personnel soignant ; Existence de quelques forages...	Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; Formation des matrones ; Réduction des travaux ménagers des femmes ; Disponibilité une ambulance ; Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce.
Difficultés d'accès à	Canton	Insuffisance des points d'eau	Maladies	Existence des	Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux

l'eau potable		potables ; Mauvaise pratique de l'hygiène et assainissement, Non traitement des eaux de consommations et insuffisance des produits de traitement d'eau (chlore), Faible organisation technique des comités de gestion des points d'eau...	hydriques (diarrhée, dysenterie etc.)	centres de santé et partenaires humanitaires et développement, Existence du personnel soignant ;	ou points....) ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et au traitement de l'eau ; Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé. Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau
---------------	--	--	---	--	--

## 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistances des plusieurs maladies	- Existence du centre de santé ; - Existence du personnel soignant.	- Appui à l'amélioration de la santé de population	- Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement et appui à la construction des latrines ; - Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; - Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits prohibés ;
La Malnutrition	- Existence des centres nutritionnels ; - Existences des aliments nutritionnels ;	- Appui à l'amélioration de la nutrition de la population	- Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; - Sensibilisation de la population sur la consommation des aliments variés ; - Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; - Sensibilisation à la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	- Existence des centres de santé et du personnel soignant ; - Existence des matrones	- Facilité les conditions d'accouchement des femmes	- Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; - Formation des matrones ; - Réduction des travaux ménagers des femmes et rendre Disponible une ambulance ; - Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce.
Difficultés d'accès à l'eau potable	- Existence des centres de santé et ONG ; - Existence du personnel soignant et de quelques forages...	- Facilité l'accès en eau potable tout en assurant la gestion des ouvrages hydraulique réalisé...	- Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points....) ; - Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; - Sensibilisation sur le traitement de l'eau ; - Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé. - Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau

## 2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT :

### 2.5.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Canton	Faible motivation des parents à scolariser leurs enfants ; Faible suivi des élèves par leurs parents ; Insuffisance des enseignants ; Faible prise en charge des maitres communautaires ; Faible revenus des ménages à	Analphabétisme ; Banditisme ; Paresse ; Délinquance ; Frein au développement Exode rural des jeunes	Existence des enfants en âge scolaire ; Existences des écoles ; Existence d'Inspections et chercheurs. Existences des ONG qui appuient dans le domaine Educatif.	Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants sans distinction des sexes à l'école et assuré le suivi et à l'affectation des enseignants ; Appui en Initiation des AGR ; Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcés ;

		soutenir leurs enfants ; Faible scolarisation des filles ; Déperdition scolaires et mariage Précoce et forcée. Insuffisance des infrastructures scolaires et des matériels didactiques			Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires. Appui en matériels didactiques et alphabétisation formelle ; Appui à la mobilisation des ressources pour le paiement des enseignants communautaires
Mauvaise organisation des APE	Canton	Manque de dynamisme des APE ; Méconnaissance de l'intérêt collectif des APE ; Manque des réunions des APE ; Manque de suivi des inspecteurs...	Mauvais fonctionnement et disparition progressive des écoles...	Existence d'inspection Existence des APE	Appui à la structuration des APE et AME ; Formation et recyclages des APE et AME ; ; Redynamisation des responsables des APE et AME;...
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Canton	Manque de suivis de l'Etat	Brigandage, Criminalité, vol, Exode rural, Déperdition...	Existence d'inspection et jeunes Existence d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio-culturel et sportifs	Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. Aménager les terrains de sport à Kairaba Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

## 2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible motivation des parents d'élèves à envoyer les enfants à l'école	Existence des enfants en âge scolaire ; Existences des écoles ; Existence d'Inspections pédagogiques...	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école ;</li> <li>- Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école surtout les filles et à soutenir ;</li> <li>- Affectation des enseignants ;</li> <li>- Appui en Initiation des AGR ;</li> <li>- Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcé ;</li> <li>- Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>- Appui en matériels didactiques et à l'alphabétisation formelle ;</li> <li>- Sensibilisation à la communauté pour la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaire...</li> </ul>
Mauvaise organisation des APE	Existence d'inspection Existence des APE	Assurer la fonctionnalité des APE tout en les formant et en les recyclant des APE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la structuration des APE et formation et recyclages des APE et AME ; ;</li> <li>- Restructuration des responsables des APE et AME;</li> <li>- redynamisation des APE et AME,;</li> </ul>
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Existence d'inspection et d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio- culturel et sportifs Présence massives des jeunes	Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio- culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ;</li> <li>- Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives.</li> <li>- Aménager les terrains de sport dans le canton</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...</li> </ul>

## 2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible partage des responsabilités dans les ménages ;</li> <li>- Pesanteur socioculturel</li> <li>- Insuffisance des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulnérabilité des femmes ;</li> <li>- Mauvaise occupation des enfants :</li> <li>- Vieillesse précoce.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des ONG de développement et organisations féminines</li> </ul>	Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ; Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...
2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analphabétisme des parents</li> <li>- Ignorance</li> <li>- Faible revenus des ménages à scolariser les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déscolarisation</li> <li>- analphabétisme</li> <li>- Exode rural des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit de l'enfant ;</li> <li>- Existence des services de l'éducation nationale ;</li> </ul>	Sensibilisation de la population sur les droits des enfants ; Sensibilisation des parents d'élèves à la scolarisation et à leur maintien à l'école ; Lutte contre le mariage précoce et forcé...
3-Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence du modernisme et des religions ;</li> <li>- Déracinement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conflit de générations</li> <li>- perte identitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de quelques éléments de la tradition et de gardiens de la tradition</li> </ul>	Revalorisation de certains éléments de la tradition orale ; Organisations des semaines culturelles cantonales
4- Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement de service de l'Etat civil</li> <li>- Méconnaissance de de l'acte d'Etat civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désorientations des jeunes à l'âge adulte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat.</li> </ul>	Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil et Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et cantonale...

### 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des quelques groupements féminins ;</li> <li>- Existences des ONGS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local et appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>- Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes et sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...</li> </ul>
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des APE ;</li> <li>- Existence des services de l'éducation primaire et secondaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parents d'élèves à préparer l'avenir de leurs enfants en particulier les filles ;</li> <li>- Entreprendre des actions de sensibilisation sur l'importance de l'école ;</li> <li>- Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants et la lutte contre les mariages précoce et forcé...</li> </ul>

Disparition progressive des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture traditionnelles éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la revalorisation des cultures traditionnelles ;</li> <li>- Initier des semaines culturelles inter-canton.</li> </ul>
Faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services administratifs de l'Etat,</li> <li>- Existence des centres de santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre disponible des actes de naissances par l'Etat civil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans la sous-préfecture, canton ou dans les centres de santé.</li> </ul>

## 2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS) :

### 2.7.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Existence des conflits entre les agro-éleveurs	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dévastation des cultures par le bétail</li> <li>- Manque des couloirs de transhumance ;</li> <li>- Faible capacité à régler les conflits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise cohabitation pacifique entre les agropasteurs ;</li> <li>- Bataille</li> <li>- Mort...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des autorités ;</li> <li>- Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales.</li> <li>- Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ;</li> <li>- formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance et lutte contre l'injustice...</li> </ul>
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance OP ;</li> <li>- Méconnaissance des textes de bases des OP ;</li> <li>- Mauvaise gestion des biens des OP ;</li> <li>- Manque de l'équilibre des pouvoirs et de leur contrôle ;</li> <li>- Manque de transparence et de recevabilité des OP ;</li> <li>- Création opportuniste des organisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de confiance</li> <li>- Mésentente entre les membres des OP</li> <li>- Disfonctionnement des OP...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ;</li> <li>- Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ;</li> <li>- Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>- Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ;</li> <li>- Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ;</li> <li>- Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ;</li> <li>- Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ;</li> <li>- Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...</li> </ul>



## 2.7.2. Les axes prioritaires de développement :

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Conflits entre les agro-éleveurs	Existence des autorités locales ; Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales.</li> <li>- Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ;</li> <li>- formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>- lutte contre l'injustice...</li> </ul>
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG) ; Présence des Chefs traditionnels, des autorités administratives, et la justice	Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ;</li> <li>- Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ;</li> <li>- Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>- Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP et sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ;</li> <li>- Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ;</li> <li>- Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ;</li> <li>- Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...</li> </ul>

### III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture et Elevage	Baisse de rendement agricole et de la reproduction animale et de la production laitière	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles et promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères ; Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisant des ouvrages pastoraux
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive des écosystèmes	Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles Entreprendre des actions de reboisement en plantant des arbres et vulgariser la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore.
Economie (commerce, crédit-épargne, artisanat, industries, ...)	Faible revenus des ménages Difficultés d'écoulement des produits agricoles Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Faciliter l'accès des crédits à des personnes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes Faciliter l'écoulement des produits en toute saison Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.
Santé-Eau potable-Assainissement	Persistances des plusieurs maladies La Malnutrition Complication liée à l'accouchement Difficultés d'accès à l'eau potable	Appui à l'amélioration de la santé de population Appui à la sensibilisation de la population à l'amélioration de la nutrition de la population Faciliter les conditions d'accouchement des femmes et l'accès en eau potable tout en assurant la gestion des ouvrages hydrauliques réalisés...
Education-Jeunesse-Culture-Sport :	Faible scolarisation des enfants en particulier les filles Mauvaise organisation des APE et inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation Assurer la fonctionnalité des APE tout en les formant et en les recyclant des APE Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio- culturelles et sportives
Affaires sociales-Genre	Surcharge des travaux ménagers des femmes Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux et disparition progressive des cultures traditionnelles Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles Rendre disponible des actes de naissances par l'Etat civil....
Gouvernance-Sécurité-Paix	Existence des conflits entre les agro-éleveurs Faible capacité organisationnelle des OP	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.

## IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

### Projets de développement sur la durée du plan

#### Domaine : Agriculture – Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Construction de série des seuils d'épandages	Louné, Waya-Waya, Kairaba et Djagana	ADC/CCD, OP et OSC	120 000 000	12 000 000	2022-2026
2. Appui en semences améliorées des cultures pluviales et maraichères (Arachide, Sésame, Sorgho, Mil, Haricot, gombo et maïs)	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
3. Réalisation des cordons pierreux, diguettes et digues filtrantes	Hidigué, Kairaba, Waya-Waya et Ngatika	ADC/CCD, OP et OSC	80 000 000	8 000 000	2022-2026
4. Sensibilisation à l'amendement du sol	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
6. Appui en équipement matériels intrants agricoles	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	7 000 000	700 000	2022-2026
7. Aménagement des périmètres maraichers	Ngatika, Louné, Orou Djagana et Waya-Waya	ADC/CCD, OP et OSC	15 000 000	1 500 000	2022-2026
8. Formation sur les techniques de production des bio-pesticides	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Construction des puits maraichers	Ngatika, Louné, Orou Djagana, Hidigué et Waya-Waya	ADC/CCD, OP et OSC	18 000 000	1 800 000	2022-2026
10. Sensibilisation des éleveurs à la vaccination préventive et traitement curatif du bétail et de la volaille	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Formation des (06) auxiliaires d'élevages et les dotés avec les kits vétérinaires	3 personnes par grappe de Louné et Kairaba	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Appui des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre à lécher etc...)	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Construction des puits pastoraux	Djagana, Hidigué, Bater Kidi	ADC/CCD, OP et OSC	21 000 000	2 100 000	2022-2026
14. Construction d'une boutique d'intrants vétérinaires	Waya-Waya	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
15. Construction d'un parc de vaccination	Waya- Waya, Louné et Kairaba	ADC/CCD, OP et OSC	15 000 000	1 500 000	2022-2026
16. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Appui des éleveurs sur la sélection des races améliorées	Tous les éleveurs	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
18. Sensibilisation des éleveurs sur la limitation des troupeaux de l'extensive à l'intensif	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
19. Sensibilisation des éleveurs sur les techniques d'élevage intensif	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
20. Aménagement d'une mare pastorale	Boter Kidi	ADC/CCD, OP et OSC	20 000 000	2 000 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>333 000 000</b>	<b>33 300 000</b>	

## Domaine : Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières forestières et fruitiers	Louné, Ngatika et Kairaba	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
3. Formation des ménages sur les foyers améliorés en banco et métallique	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
4. Vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique	Tous les ménages du canton	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
5. Formation et Sensibilisation des producteurs à la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	5 par grappe de villages	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
6. Sensibilisation des producteurs aux techniques des haies vives et mis en défens des forêts clairsemés classés pour la protection	Tous les producteurs	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
7. Appui à la mise en place des (02) comités de protection de l'Environnement en fournissant les services forestiers par les semences	1 comité par grappe de villages	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
8. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et les entretenir	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
9. Formation et Sensibilisation sur le changement climatique	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
10. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives et faire des jardins maraîchers	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
11. Sensibilisation de la population sur le droit d'usage, l'élagage et à la cueillette	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
12. Conscientisation de la communauté à la lutte contre les feux de brousses	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
13. Appui en produits phytosanitaires pour les arbres fruitiers et forestiers	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
14. Sensibilisation de la population sur l'agroforesterie	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>37 000 000</b>	<b>1 850 000</b>	

## Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Formation des producteurs sur la production –transformation - Conservation et commercialisation des produits maraichers	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
3. Appui en petit élevage des volailles, embouche bovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
4. Aménagement des pistes rurales	Waya Waya - Tobba - Koursigué - Milé - Guéréda. Forou-Botirka-Toa-Kissimba-Mamour-Wodji	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
5. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
7. Appui en matériels agricole charrues	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
8. Appui à l'octroi des matériels de transformation : moulin à mil, décortiqueuses, presses à huile, moulin à son ; moulinettes à patte de viande d'arachide	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
9. Construction des magasins villageois	Hidigué, Kairaba, Djagana, Ngatika, Waya-Waya et Malaga	ADC/CCD, OP et OSC	42 000 000	4 200 000	2022-2026
10. Appui à la création des AGR pour améliorer l'économie des ménages vulnérables	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	20 000 000	2 000 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>105 000 000</b>	<b>10 500 000</b>	

## Domaine Santé – Nutrition eau potable et assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement dans l'intérêt d'éviter les maladies	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Création et construction d'un centre de santé pour bénéficier les soins de qualité	Ngatika et Kairaba	ADC/CCD, COSAN/COGES	60 000 000	6 000 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui à la création des groupes des femmes sur l'éducation Nutritionnelle pour éviter la malnutrition	Toutes les femmes du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Sensibilisations des leaders communautaires et les femmes enceintes et allaitantes à la consultation prénatales et postnatales.	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Création des centres de nutrition	Waya-Waya	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Formation des matrones pour orienter les femmes à l'hôpital	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Construction des forages	Hidigué, Kairaba, Waya-Waya, Mabrouka, Louné, Kairaba, Boter Kidi, Ngatika, Djagana, Birbachom	ADC/CCD, COSAN/COGES	45 000 000	4 500 000	2022-2026
9. Construction d'un mini château	Kairaba	ADC/CCD, COSAN/COGES	8 000 000	8 000 000	2022-2026
10. Restructuration et formation des comités de gestion des points d'eau (CGPE).	Les villages disposant des points d'eau	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Formation des puisatiers de réparation des points d'eau		ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, et sevrage précoce	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Sensibilisation des leaders à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans à chaque campagne de vaccination de routine et stratégie avancée	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire riche et équilibrée	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et l'automédication	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Sensibilisation à la lutte contre les maladies chroniques telles que la tuberculose et la lèpre	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Sensibilisation de la population à la lutte contre les MST/IST/VIH/SIDA et les maladies opportunistes	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	4 000 000	400 000	2022-2026
18. Sensibilisation de la population à la construction des latrines et la défécation à l'air libre	Echelle du canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>138 000 000</b>	<b>13 800 000</b>	

## Domaine : Education – Jeunesse – Culture et Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation de tous les enfants filles comme garçons	Echelle du canton	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Création des écoles	Hidigué, Djagana	ADC/CCD et APE			2022-2026
3. Construction des écoles	Ngatika, Odote, Malaga et Dgagana	ADC/CCD et APE	60 000 000	6 000 000	2022-2026
4. Planter des arbres (haie vive) dans des écoles	Ecoles existantes	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui à la structuration des APE	Birbachom				
6. Formation et recyclages des APE et AME	Ecoles existantes	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Appui en matériels didactiques	Ecoles existantes	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Création des centres d'alphabétisations formels	Waya-Waya et Birbachom	ADC/CCD et APE			2022-2026
9. Appui aux affectations des enseignants formés	Ecoles existantes	ADC/CCD et APE			2022-2026
10. Organiser des recyclages et des journées pédagogiques des maîtres communautaires	Ecoles existantes	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Waya waya	ADC/CCD et APE			2022-2026
12. Sensibilisation sur les conséquences du mariage forcé des enfants	Ecoles existantes	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Plaidoyer pour la construction des forages dans les écoles	Ecoles existantes	ADC/CCD et APE	15 000 000	1 500 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>87 000 000</b>	<b>8 700 000</b>	

## Domaine : Affaires sociales et Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Durée probable
1. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
3. Création des centres d'alphabétisation formelle des femmes		ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
4. Appui à la création des AGR de manière diversifiée	Echelle du canton	ADC/CCD, OP et OSC	20 000 000	2 000 000	2022-2026
5. Sensibilisation à la lutte contre le mariage précoce, et la santé de reproduction	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres déclarations d'Etat civil	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population sur l'importance de l'acte de naissance et à déclarer les nouveaux nés	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>31 000 000</b>	<b>3 100 000</b>	

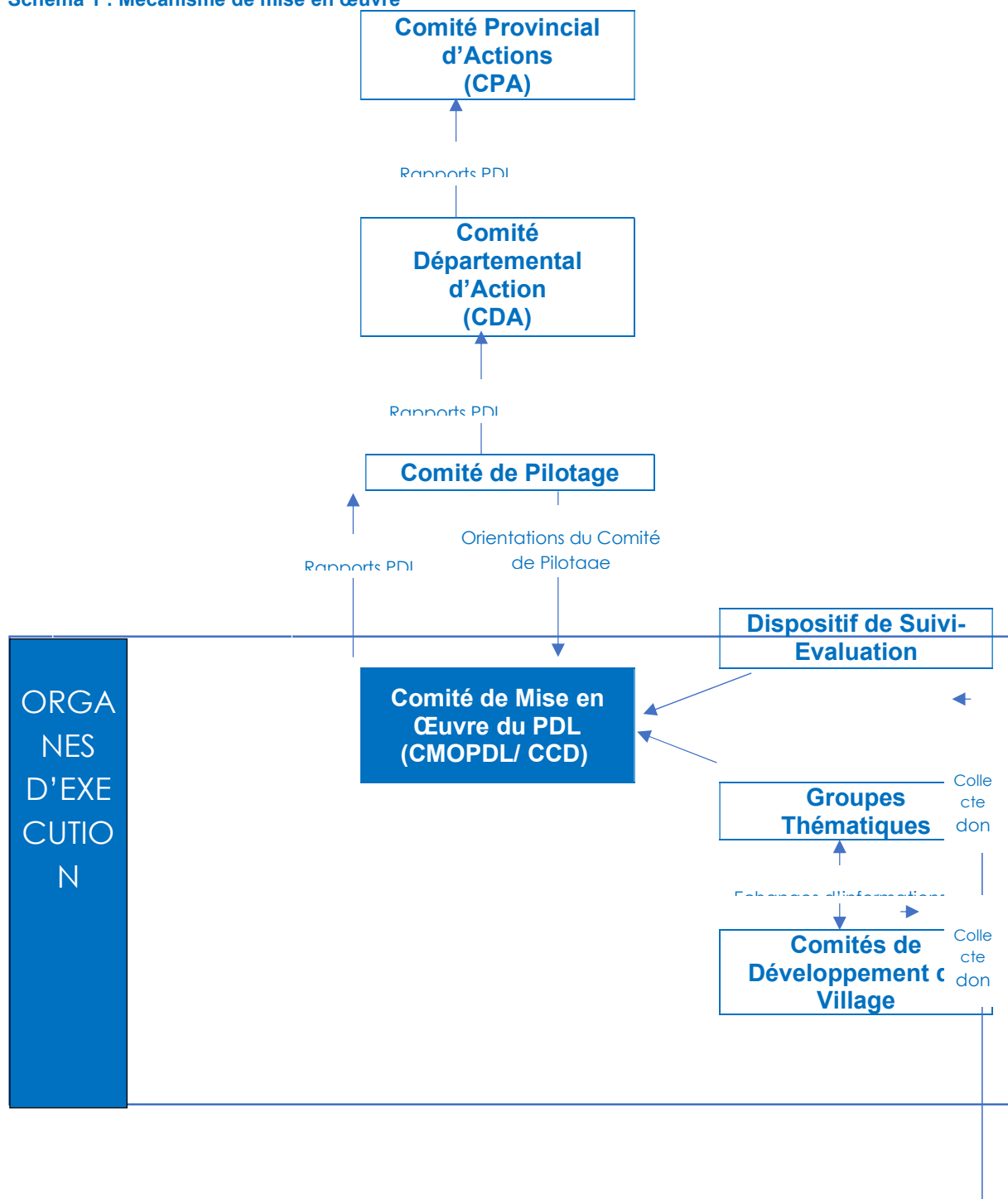
## Domaine : Gouvernance – Paix et Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité Financière	Durée Probable
1. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	1 comité par grappe des villages	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui les Bureaux Exécutifs à l'alternance et à rendre compte	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
7. sensibilisation de la population à la gestion saine des conflits	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Formation des leaders sur cohabitation pacifique et à la cohésion sociale	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle du cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>18 000 000</b>	<b>1 800 000</b>	



## V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

## **MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS**

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

### **❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :**

[Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action \(CPA\) et Comité Départementale d'Action \(CDA\)](#), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

[L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL](#). Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

### **[Le Comité cantonal de Développement \(CCD\)](#)**

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.

- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

### Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

### Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

#### ❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

#### ❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;

- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

*NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.*

#### ❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

#### **A)- Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement**

En effet, le budget du PDL du canton Troa Sud s'élève à une somme de sept cent quatre-un million francs (**741 000 000 CFA**) dont soixante-douze millions six-cent cinquante mille franc (**72.650.000**) F CFA d'apport local. Et six cent soixante-huit millions trois-cent cinquante mille francs (**668 350 000 C FA**) à rechercher ce qui représente environ 90.20 % du budget global du PDL.

#### **B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD**

Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun des ménages de chaque village du canton apportera **1500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **500 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

## 5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

### 5.3.1 AGRICULTURE, ELEVAGE

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
2. Appui en semences améliorées et adaptées des cultures pluviales et maraichères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
3. sensibilisation des producteurs à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
4. Sensibilisation des éleveurs au traitement curatif et préventif du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
5. Sensibilisation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre alléché etc...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
6. sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>6 000 000</b>	<b>600 000</b>	<b>5 400 000</b>			

### 5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Louné, Ngatika et Kairaba	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	75 000	1 425 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
3. Formation des ménages pour la construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
4. Vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et les entretenir	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>7 500 000</b>	<b>375 000</b>	<b>7 125 000</b>			

### 5.3.3 ECONOMIE

<i>Titre du projet</i>	Echelle cantonale	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
2. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000		2021-2022	
3. Appui à la création des AGR pour améliorer l'économie des ménages vulnérables	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
4. Aménagement des pistes rurales	Waya Waya - Tobba - Koursingué - Milé - Guéréda. Forou-Botirka-Toa-Kissimba-Mamour-Wodji	ADC/CCD, OSC et OP				Etat et partenaires	2021-2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>9 000 000</b>	<b>900 000</b>	<b>8 100 000</b>			

### 5.3.4 SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et à la fréquentation du centre de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
3. Sensibilisation sur la consultation prénatale et post-natale des femmes enceintes et allaitantes.	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
4. Formation des matrones pour orienter les femmes à l'hôpital	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
5. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
6. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	

7. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
8. Sensibilisation de la population sur le traitement des eaux	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
9. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
10. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et l'automédication	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>10 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>9 000 000</b>			

### EDUCATION – JEUNESSE-CULTURE-SPORT

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation de tous les enfants filles comme garçons	Canton	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
2. Créer les écoles dans les villages	Villages qui n'ont des écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
4. Former et recycler les maîtres communautaires	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	1 800 000	Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
6. Former et recycler les APE	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
7. Plaider pour l'affectation des enseignants formés	Les UDGV	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
8. Appui en matériels didactiques	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>4 000 000</b>	<b>400 000</b>	<b>3 600 000</b>			

### 5.3.6 AFFAIRES sociales-Genre

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat, ONG partenaires	2021-2022	1 an
2. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG partenaires	2021-2022	1 an

3. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat, partenaires	ONG	2021-2022	1 an
4. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres déclarations d'Etat civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, partenaires	ONG	2021-2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, partenaires	ONG	2021-2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>7 000 000</b>	<b>700 000</b>	<b>6 300 000</b>				

### 5.3.7 GOUVERNANCE-Paix -Sécurité

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
3. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
4. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
5. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>3 500 000</b>	<b>350 000</b>	<b>3 150 000</b>			



## **CONCLUSION**

A l'instar de plusieurs autres Cantons du département de Dar Tama, le canton vient d'élaborer son plan de développement première génération. Même si l'évaluation du premier PDL a révélé un bilan globalement acceptable beaucoup reste à faire pour un envol harmonieux et durable du canton. Les défis restent entiers et les aspirations des communautés demeurent immenses. La population du canton Troa Sud dans son ensemble s'est engagée dans le processus de qui lui a permis d'élaborer son PDL. Ce document est le résultat du travail des enfants du canton dans leur globalité. Les communautés du canton se sont impliquées depuis les séances de sensibilisation jusqu'à la validation cantonale. L'étude du milieu du canton a permis de cerner les milieux physiques, naturels, économiques et humains.

La réalisation du diagnostic participatif a permis d'identifier les vrais problèmes qui minent le canton et tenter d'apporter des solutions appropriées pour permettre au canton d'amorcer son décollage économique. Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement des capacités des acteurs locaux pour les rendre plus dynamique et participer activement au processus en vue de son appropriation.

L'élaboration et la mise en œuvre du PDL constitue un début de solutions à certains problèmes observés dans le canton et permet aux populations du canton Troa Sud de gérer leur propre développement.

Pour arriver à une bonne réussite de ce plan de développement, les autorités du canton, les autorités administratives, politiques, les ONG humanitaires et de Développement et tous les partenaires peuvent appuyer ce canton à décoller sur le plan social et économique.

Les fils du canton doivent agir dans un dynamisme pour atteindre les objectifs fixés.

## ANNEXES

*Copie de la lettre de demande d'appui transmise,*

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 décembre 2021

**A Monsieur le Préfet**  
**Président du CDA du Département de**

---

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Moudré dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Troa Nord dans la sous-préfecture de Guéréda rural
- canton : Troa Sud dans la sous-préfecture de Guéréda rural
- canton : Lima dans la sous-préfecture de Sirimbirké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53/ 99 30 59 63

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama  
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 décembre 2021

**A Monsieur le Sous-Préfet**  
**Président du CLA du Département de**

---

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de trois (3) nouveau canton*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix des trois (3) nouveaux cantons de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit du canton :

- canton : Moudré
- canton : Troa Nord
- canton Troa Sud

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans dudit canton. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53 / 99 30 59 63

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA  
DECENTRALISATION  
PROJET/PROGRAMME/ONG  
AL-TAKHADOUM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 07 janvier 2022

**A**

**Sa Majesté Chef de Canton**

**De : Troa Sud**

**Objet** : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

**Majesté,**

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 11 janvier 2022 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DU DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL  
CANTON TROA SUD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 13 janvier 2022

**Le Chef de Canton**

**A**

**Tous les Chefs de village du Canton**

**Objet** : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

**Messieurs les Chefs de Village,**

Suite à un entretien que j'ai eu le 11 janvier 2022 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 05 février 2022 à 8 heures. Lieu : Palais du Chef de Canton de Troa Sud.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

AHMAT ABDALLAH



REPUBLIQUE DU TCHAD  
Présidence de la République

Unité-Travail- Progrès

Ministère de l'Administration du Territoire et des Collectivités Autonomes  
Province de Wadi-Fira  
Département de Dar-Tama  
Sous-préfecture rurale de : Guéréda Rural  
Canton : Troa Sud

### Procès-verbal d'installation de l'ADC

L'an deux mille vingt-deux et le neuf février, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton Troa-Sud.

Etaient présents **79** participants parmi lesquelles **12** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des Animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d'interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD doit :

- Coordonner et faciliter le processus d'élaboration,
- Défendre le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation,
- Diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau,
- Appuyer la mise en œuvre des projets issus des PDL ;
- Appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets,
- Suivre et évaluer les actions mise en œuvre,
- Capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

**N.B** : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de

Membres du bureau exécutif ADC/CCD

Canton : TROA-SUD

Date : 09 /02/ 2022

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président (e) :	Mahamat Hassan	M	Kaïraba	65 55 59 44
2	Vice –président (e) :	Zara Abdoulaye	F	Kaïraba	62 57 36 67
3	Secrétaire General	Ousman Yaya Moussa	M	Malaga	92 21 30 06

4	Secrétaire Adjoint	Ibrahim Mahamat Ismaïl	M	Louné	69 44 16 55
5	Trésorière General :	Zenab Ibrahim Yacoub	F	Louné	
6	Trésorier Adjoint :	Ibrahim Mahamat Gay	M	Birbachom	63 66 66 46
7	Chargé (e) des matériels :	Abakar Mahamat Bahar	M	Djagana	
8	Chargée des matériels :	Fatimé Yaya	F	Djagana	
9	1ér Conseiller (e)	Biyémi Arkoulé	M	Kaïraba	66 26 30 67
10	2éme Conseillère	Adam Irik Mahamat	M	Ngatika	63 64 55 76
11	3éme Conseiller	Hamra Mahamoud	F	Ngatika	
12	Commissaire aux comptes	Ahmat Yaya Youssouf	M	Kaïraba	63 31 70 87
13	Commissaire aux comptes	Ahmat Yaya Abdallah	M	Odott	90 18 21 17

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.  
Fait à Louné, le 09. /02/ 2022

Les participants

*Noms des animateurs locaux*

Fonction	Noms et prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
Animatrice locale	Zara Abdoulaye	F	Kairaba	62 57 36 67
Animateur local	Gammar Abdraman	M	Louné	62 28 83 39

**Membres de commissions thématiques au DPC du canton TROA-SUD**

Domaine Agriculture

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Abakar Yaya Abakar	Louné	Participant	M	95 67 37 31
02	Yaya Mahamat	Louné	Participant	M	63 72 10 64
03	Mahamat Issack	NGatika	Participant	M	95 52 79 37
04	Yaya Djabaldine	Louné	Participant	M	60 25 30 66
05	Mahamat Hassan	Kaïraba	Président/ADC	M	65 55 59 44
06	Brahim Tidei	Guéréda	C/S ANADER	M	66 38 93 59
07	Abderaman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66 51 51 39
08	Mahamat Matar	Louné	Délégué/Agriculture	M	65 43 67 22

Domaine Elevage

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Adam Irik Mahamat	NGatika	Conseiller/ADC	M	63 64 55 76
02	Daoud Abdoulaye	NGatika	Chef de village	M	
03	Ibrahim Mahamat Gaye	Birbachom	Délégué Elevage	M	63 66 66 46
04	Ahmat Hassan	Guéréda	Rpt C/S Elevage	M	66 43 00 23
05	Yacoub Abdou	Louné	Participant	M	
06	Abdou Yaya Bahar	Odote	Participant	M	66 61 47 46
07	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66 50 55 73
08	Mahamat Matar Ousman	Louné	Rpt/chef de village	M	65 43 67 22

Domaine Education

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	About Ousman Hamat	Kaïraba	Participant	M	63 73 92 27
02	Fatné Yaya Issa	NGatika	Participante	F	96 69 23 01
03	Ibrahaim Ahmat Ismaïl	Louné	Participant	M	69 44 16 55
04	Kaltouma Abakar Oumar	Louné	Participante	F	
05	Tikissi Ahmat Mahamat	Louné	Participante	F	

06	Hawaye Ahmat	Louné	Participante	F	
07	Abdelmalik Issack Ibrahim	NGatika	Participant	M	65 58 63 06
08	Abdallah Hassan Adam	Kaïraba	Participant	M	66 55 00 34
09	Aché Daoud Ahmat	Louné	Participante	F	
10	Abdelkerim Mansour	Guéréda	Animateur	M	66 87 32 21
11	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENP	M	66 22 02 56
12	Ahmat Yaya	Kaïraba	Délégué/Education	M	63 31 70 87
13	Kaltouma Abdoulaye	Louné	Participante	F	
14	Hawaye Ahmat	Louné	Participante	F	
15	Brahim Issakh	NGatika	Délégué/Education	M	68 95 27 95

#### Domaine Santé et Nutrition

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Hassan Issa Ousman	Louné	Chef de Village	M	92 21 42 70
02	Ahmat Issakh Souleyman	Ech-Barra	Président /Fed Gpt	M	
03	Abakar Bahar Mahamat	Djagana	Chef de village	M	65 05 30 72
04	Zara Abdallah Ibrahim	Kaïraba	Déléguée/Santé	F	62 57 36 67
05	Fatimé Yaya Youssouf	Odote	Déléguée/Santé	F	
06	Zouleïkha Nourène	Guéréda	Animatrice/FOB DAL	F	60 15 40 29

#### Domaine Environnement

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Bacharène Ali	Guéréda	Chef service forestier	M	66 75 59 50
02	Yaya Bahar Mahamat	Tatarbala	Rpt chef de canton	M	66 69 02 31
03	Oumar Ibrahim	Louné	Président/UDGV	M	69 90 78 27
04	Adam Haroun	Odote	Membre /ADC	M	63 10 80 53
05	Kouboura Ahmat	Louné	Membre/ADC	F	
06	Yaya Hassan	Bogana	Membre/ADC	M	69 21 04 46
07	Idriss Ibrahim	Tiré	Membre/ADC	M	66 79 08 22



## Liste de participants à l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation

Canton : TROA SUD

Date : 05/02/2022

Lieu : Louné

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact Téléphonique
1	Yaya Issack	Louné	Participant	M	93 77 00 42
2	Adam Hassan	Louné	Participant	M	
3	Hassan Issa	Louné	Chef de village	M	92 21 42 70
4	Mahahadi Abderaman	Odod	Participant	M	98 99 88 81
5	Abakar Yaya Abakar	Louné	Participant	M	95 63 73 71
6	Souleyman Moumine	Odod	Chef de village	M	95 51 33 98
7	Adam Issak	Kara	Participant	M	60 41 11 25
8	Adam Mahamat	Louné	Participant	M	66 65 69 91
9	Ousman Adam Addouma	Louné	Participant	M	
10	Yaya Djahaddine	Louné	Participant	M	60 25 30 66
11	Mahamat Yaya	Odod	Participant	M	90 18 21 17
12	Yaya Bahar	Odod	Rpt chef de canton	M	66 69 02 31
13	Mahamat Ismaïl	Louné	Participant	M	
14	Mahamat Matar	Louné	Participant	M	96 68 73 35
15	Haroun Souleyman	Louné	Participant	M	69 47 04 20
16	Adam Souleyman	Malaga	Participant	M	91 00 57 85
17	Goni Abderaman	Louné	Participant	M	90 00 51 14
18	Ismaïl Mahamat	Louné	Participant	M	92 21 97 76
19	Ibrahim Addouma	Odod	Participant	M	91 26 11 17
20	Ammar Ibrahim	Louné	Magdoum	M	69 90 78 27
21	Abderaman Abdallah	Louné	Participant	M	
22	Abakar Ibrahim	Waya-Waya	Chef de village	M	63 33 60 08
23	Youssof Haroun	Louné	Participant	M	69 99 97 30
24	Abdelkerim Issack	Waya-Waya	Participant	M	65 55 52 31
25	Abderman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66 51 51 39
26	Yacoub Yaya	Louné	Participant	M	
27	Abdallah Idriss	Gatika	Participant	M	
28	Daoud Abdoulaye	Gatika	Chef de village	M	
29	Yaya Abdoulaye	Gatika	Participant	M	66 42 99 95
30	Alkher Tom	Odod	Participant	M	96 66 78 87
31	Abdelkerim Idriss	Birbachom	Participant	M	66 36 41 66
32	Ibrahim Mahamat	Birbachom	Chef de village	M	63 66 66 46
33	Mahamûat Ahamat	Odod	Participant	M	60 80 21 26
34	Cherif Mahamat	Odod	Participant	M	65 15 65 57
35	Oumar Ibrahim	Boterkidi	Chef de village	M	66 67 10 87
36	Yacoub Salim Mahamat	Boterkidi	Rpt chef de Village	M	60 20 24 53
37	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66 50 55 73
38	Mahamat Nassour	Birbachom	Participant	M	
39	Bachar Hassan	Birbachom	Participant	M	
40	Daoud Ahmat	Birbachom	Participant	M	
41	Karim Abakar	Birbachom	Participant	M	
42	Ahmat Mansour	Louné	Participant	M	

43	Tahir Bachar	Waya-Waya	Participant	M	
44	Annour Ousmane	Boterkidi	Participant	M	
45	Khadidja Mahamat	Louné	Participante	F	
46	Hawa Adam Abakar	Louné	Rpte/Femmes	F	
47	Fatimé Issa Ahmat	Louné	Participante	F	
48	Nafissa Bahar	Waya-Waya	Rpte/Femmes	F	
49	Mariam Ahmat	Waya-Waya	Participante	F	
50	Kaltouma Youssouf	Louné	Participante	F	
51	Zeneba Zakaria	Louné	Participante	F	
52	Nadia Ismaïl	Louné	Participante	F	
53	Habsita Abderaman	Louné	Participante	F	
54	Zara Bichara	Louné	Participante	F	
55	Souraya Djiddo	Louné	Participante	F	
56	Madiné Barka	Boterkidi	Participante	F	
57	Saadia Moussa	Boterkidi	Participante	F	
58	Kouboura Hassan	Boterkidi	Participante	F	
59	Amné Ibrahim	Odod	Rpte/Femmes	F	
60	Fatouma Ayoub	Odod	Participante	F	
61	Kaltam Mahamat	Odod	Participante	F	
62	Halimé Adoum	Gatika	Rpte/Femmes	F	
63	Achta Abakar	Gatika	Participante	F	
64	Noura Charfaddine	Gatika	Participante	F	
65	Nour-Alcham Bakhit	Birbachom	Participante	F	
66	Aché Daoud Haroun	Birbachom	Rpte/Femmes	F	
67	Raouda Mahadjir	Birbachom	Participante	F	
68	Salima Ali Ahmat	Kekeraba	Participante	F	
69	Basma Mahamat	Kekeraba	Rpte/Femmes	F	
70	Djamila Matar	Kekeraba	Participante	F	
71	Naïma Khalid	Malaga	Participante	F	
72	Souad Issakha	Malaga	Rpte/Femmes	F	
73	Arafa Kamal	Malaga	Participante	F	
74	Halimé Mahamadéne	Kara	Participante	F	
75	Kaltouma Ali Mahamat	Kara	Rpte/Femmes	F	

Liste de participants l'atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL

Canton : Troa-Sud

Date : 09/02/202

Lieu : Louné

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Ahmat Yaya	Keraba	Chef de village	M	63 31 70 87
2	Saleh Djamé	Waya-waya II	Chef de village	M	66 50 80 87
3	Sougour Noukouri	Korgo	Participant	M	62 63 42 00
4	Moussa Ngata	Waya-waya II	Participant	M	62 23 88 44
5	Hachim Djimino	Waya-waya II	Participant	M	65 45 60 01
6	Adam Ali	Waya-waya II	Participant	M	68 81 97 75
7	Ousman Gardiya	Keraba	Participant	M	66 88 69 48

8	Hamid Teguen	Keraba	Participant	M	62 23 91 43
9	Mahamat Djaka	Korgo	Participant	M	62 72 07 42
10	Tiyaro Ori	Korgo	Participant	M	
11	Ousman Abakar	Malaga	Participant	M	90 68 78 45
12	Mahamaoud Yaya	Odott	Chef de village	M	90 18 21 17
13	Ousman Adam	Louné	Participant	M	
14	Ibrahim Mahamat	Louné	Participant	M	69 44 16 55
15	Yaya Djahaddine	Louné	Participant	M	60 25 30 66
16	Yacoub Hissein	Louné	Participant	M	
17	Ibrahim Issak	Dourdour	Participant	M	65 33 78 94
18	Abdel-Hamid Ousman	Dourdour	Participant	M	
19	Yacoub Abdallah	Gatika	Participant	M	
20	Mahamat Matar	Louné	Participant	M	65 43 67 22
21	Adam Hassan	Louné	Participant	M	
22	Daoud Ibrahim	Louné	Participant	M	
23	Mahamat Yaya Ismaïl	Guéréda	Animateur	M	66 49 48 27
24	Adam Mahamat	Louné	Participant	M	66 95 59 82
25	Ahmat Abdallah	Louné	chef de Canton	M	66 90 88 31
26	Oumar Ibrahim	Louné	Participant	M	69 90 78 27
27	Abdraman Mahamat	Guéréda	S.G .Chef/canton	M	66 47 52 20
28	Yaya Bahar Mahamat	Louné	Rpt/Chef de Canton	M	66 69 02 31
29	Ousman Yaya	Louné	Participant	M	69 90 51 74
30	Abakar Issak	Gatika	Participant	M	
31	Abdraman Abdoulaye	Louné	Participant	M	
32	Douki Touma	Korgo	Participant	M	63 60 46 99
33	Zakaria Khamis	Korgo	Participant	M	62 72 92 05
34	Souleyman Moumine	Hillé Fakhara	Participant	M	95 51 33 98
35	Abakar Ibrahim	Waya-waya I	Participant	M	63 33 60 08
36	Baraddine Youssouf	Waya-waya I	Chef de village	M	66 80 24 34
37	Zara Abdoulaye	Keraba	Participante	F	62 57 36 67
38	Halata Hassan	Guéréda	Chauffeur	M	66 46 69 34
39	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66 50 55 73
40	Abdraman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66 51 51 39
41	Madjingar Patrick	Guéréda	Chef d'antenne	M	66 72 24 53
42	Fatimé Yaya Issa	Gatika	Participante	F	96 69 23 10
43	Moussa Ousman	Korgo	Participant	M	
44	Hamra Mahamoud	Gatika	Participante	F	
45	Daoud Abdoulaye Fato	Gatika	Chef de village	M	
46	Oumar Souleyman	Keraba	Participant	M	63 01 14 06
47	Ahmat Issack	Gatika	Participant	M	
48	Siddick Saleh	Waya-waya II	Participant	M	66 06 02 02
49	Yaya Adam Addoum	Louné	Participant	M	91 41 31 81
50	Adam Irik Mahamat	Gatika	Participant	M	63 64 55 76
51	Achta Adam	Birbachom	Participante	F	63 31 97 47
52	Zenaba Ibrahim	Louné	Participante	F	
53	Hawa Mahamat	Hillé Awine	Participante	F	62 05 90 90
54	Mariam Souleyman	Malaga	Participante	F	

55	Ousman Ahmat Issack	Louné	Participant	M	62 28 67 62
56	Mahamat Abakar Issack	Louné	Participant	M	69 47 07 12
57	Yaya Abdoulaye Mht	Gatika	Participant	M	65 32 22 39
58	Yacoub Saleh Mahamat	Hillé Awine	Chef de village	M	60 20 24 53
59	Mahamat Hassan	Keraba	Participant	M	60 80 33 47
60	Tahir Abdallah	Hillé Awine	Participant	M	60 92 49 98
61	Abdallah Ahmat Issack	Gatika	Participant	M	93 98 97 62
62	Mahamat Souleyman	Odott	Participant	M	91 69 10 84
63	Abdou Abakar Yaya	Louné	Participant	M	92 79 66 76
64	Abakar Imam Adam	Louné	Participant	M	90 88 98 55
65	Adam Mahamat	Louné	Participant	M	66 65 69 91
66	Ahmat Abdou	Louné	Participant	M	63 77 12 32
67	Bakhit Abakar Adam	Gatika	Participant	M	96 69 78 02
68	Abdou yaya Mahamat	Louné	Participant	M	
69	Issack Abdou	Odott	Participant	M	66 55 60 11
70	Ousman Mahamat	Djagana	Participant	M	66 98 93 53
71	Ahmat Mahamat Yaya	Odott	Participant	M	66 66 15 53
72	Ahmat Yaya Arbab	Nourkidi	Chef de village	M	66 97 61 92
73	Khadija Souleyman	Gatika	Participante	F	
74	Aché Abakar	Djama	Participante	F	63 02 28 22
75	Foudda Abakar Idriss	Gatika	Participante	F	60 26 63 91
76	Mariam Hamat	Odott	Participante	F	
77	Adam Mahamat Ismaïl	Hillé Awine	Participant	M	65 80 32 24
78	Zara Oumar	Boterkidi	Participante	F	66 50 63 29
79	Mouna Bakhit	Boterkidi	Participante	F	66 96 25 31

Liste de participants à l'atelier de diagnostic participatif cantonal TROA-SUD

Canton : TROA-SUD

Date : 22/03/2022

Lieu : Louné

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Zouleïkha Nourène	Guéréda	Animatrice FOBDAL	F	60 15 40 29
2	Zara Abdallah	Kaïraba	Animatrice locale	F	62 57 36 67
3	Fatimé Yaya Youssouf	Odote	Déléguée/Santé	F	
4	Mariam Ahmat	NGatika	Participante	F	
5	Mahamat Abakar	NGatika	Participant	M	69 47 07 12
6	Abreman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66 51 51 39
7	Fatimé Yaya	NGatika	Participante	F	96 69 03 01
8	Abakar Yaya Abakar	Louné	Participant	M	95 67 37 31
9	Daoud Abdoulaye	NGatika	Participant	M	
10	Fatimé Yaya	Louné	Participante	F	
11	Aché Ismaïl	Louné	Participante	F	
12	Kouboura Ahmat	Louné	Participante	F	
13	Tikissi Ahmat	Louné	Participante	F	
14	Aché Daoud	Louné	Participante	F	
15	Kaltoum Adoum	Louné	Participante	F	
16	Kaltouma Abakar	Louné	Participante	F	

17	Hawaye Ahmat	Louné	Participante	F	
18	Khadidjé Youssouf	Louné	Participante	F	91 60 42 55
19	Hawa Mahamat	NGatika	Participante	F	
20	Hawaté Ahmat	NGatika	Participante	F	
21	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 50 55 73
22	Halata Mahamat	Guéréda	Chauffeur	M	66 46 69 34
23	Madjingar Patrick	Guéréda	Chef d'antenne	M	66 72 24 53
24	Abakar Bahar	Djagana	Participant	M	65 05 30 72
25	Ahmat Issack	Ech-Barra	Participant	M	
26	Yacoub Abdou	Louné	Participant	M	
27	Mahamat Hassan	Kaïraba	Président/ADC	M	60 80 33 47
28	Brahim Mahamat	Birbachom	Chef de village	M	63 66 66 46
29	Abdallah Issack	NGatika	Participant	M	65 58 63 06
30	Ahmat Yaya	Kaïraba	Délégué Education	M	63 31 70 87
31	Adam Ali	NGatika	Délégué Environnement	M	63 64 55 76
32	Hassan Issa Ousman	Louné	Chef de village	M	92 21 42 70
33	Abdou Yaya Bahar	Odote	Participant	M	66 61 37 46
34	About Ousman	Kaïraba	Participant	M	63 73 92 27
35	Abdallah Hassan	Kaïraba	participant	M	66 55 00 34
36	Yaya Djahadine	Louné	Participant	M	60 25 30 66
37	Mahamoud Daoud	Odote	Participant	M	62 66 46 61
38	Adam Abakar	Tiro	Participant	M	69 90 96 69
39	Brahim Issack	NGatika	Délégué Education	M	68 95 27 95
40	Bacarène Ali	Guéréda	Inspecteur forestier	M	66 75 59 50
41	Ahmat Hassan	Guéréda	Rpt/Chef Secteur Elevage	M	66 43 00 23
42	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENPC	M	66 22 02 56
43	Brahim Tidei	Guéréda	Chef secteur ANADER	M	66 38 73 59
44	Adraman Oumar	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 51 51 39
45	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 50 55 73
46	Abdelkerim Monsour	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 87 32 21
47	Yaya Hassan	Djagana	Participant	M	69 21 04 36
48	Guisimallah Ousman	Louné	Participant	M	96 68 77 40
49	Mahamat Yaya	Odote	Participant	M	90 18 21 17
50	Daoud Abdoulaye	NGatika	Chef de village	M	
51	Abdallah Ahmat	Louné	Participant	M	
52	Haroun Idriss	Korgo	Participant	M	63 11 20 06
53	Oumar Ibrahim	Boterké	Participant	M	
54	Adam Hassan	Louné	Participant	M	
55	Abdou Ahmat	Hillé fakhara	Participant	M	
56	Attom Haroun	Odote	Participant	M	
	Ibrahim Adam	Korgo	Participant	M	
	Adam Yacoub	Korgo	Participant	M	
	Ali Issakh	Korgo	Participant	M	
	Matar Yaya Mahamat	Korgo	Participant	M	
	Yaya Ousman	Korgo	Participant	M	
	Tomor Ibrahim	Korgo	Participant	M	
	Moussa Issakh	Korgo	Participant	M	

	Issakh Ibrahim	Korgo	Participant	M	
	Ibrahim Hamat	Korgo	Participant	M	
	Mahamat Ahmat	Malaga	Participant	M	
	Abdelatif Hassan	Malaga	Participant	M	
	Abakar Ibrahim Adam	Malaga	Participant	M	
	Ibrahim Abakar	Malaga	Participant	M	
	Idriss Issa Abakar	Malaga	Participant	M	
	Abdou Yacoub	Warayé	Participant	M	
	Ibrahim Mahamat	Warayé	Participant	M	
	Mahamat Yaya	Warayé	Participant	M	
	Hissein Sabre	Warayé	Participant	M	
	Haroun Adam Hassan	Warayé	Participant	M	

Liste des Participations à l'atelier cantonal de la priorisations

Canton : Troa sud

Date : 19/05/2022

Lieu : Louné

N°	Nom et Prénom	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Adoum Haroun	Guéréda	Santé	M	66885774
02	Bacharène Ali	Guéréda	Environnement	M	66755950
03	Abakar Abdoulaye	Guéréda	Education	M	66220256
04	Brahim Tidey	Guéréda	Agriculture	M	66389359
05	Mahamat Tchong Tchong	Guéréda	Elevage	M	66252375
06	Ali N'doubé	Guéréda	RAF	M	66253497
07	Abdelkerim Monsour	Guéréda	Animateur	M	66873221
08	Madjingar Patrick	Guéréda	Chef d'antenne	M	66722453
09	Mahamat Hassan	Kairaba	Président ADC	M	65555944
10	Adam Mahamiden	Louné	Participant	M	91185844
11	Ibrahim Issack	Gnatika	Delegué agriculture	M	68952795
12	Yaya Bahar	Odote	Macdoum	M	66690231
13	Ahmat Yaya	Kairaba	Education	M	63317087
14	Oumar Souleyman	Kairabé	Participant	M	63011406
15	Fatimé Yaya Youssouf	Odote	Santé	F	65564470
16	Zahra Youssouf	Odote	Com/au compte	F	68844423
17	Abbas Bachar Yaya	Birbachom	Participant	M	66448111
18	Abdelkerim Ali	Birbachom	Participant	M	63110035
19	Adam Hassan Issa	Louné	Participant	M	68612487
20	Abakar Mahamat	Louné	Participant	M	93295361
21	Saidick Ahmat	Louné	Participant	M	66114705
22	Ismail Mahamat	Louné	Participant	M	92219776
23	Ahmat Hassan Issa	Louné	Participant	M	66197814
24	Souleyman Haroun	Louné	Participant	M	68355372
25	Yaya Adoum Yaya	Louné	Participant	M	66502834